



RIVERSIDE



GRÜNE FELDER | ITZIG

www.riverside-properties.lu

NOUS
DÉVELOPPONS
DES ESPACES DE
VIE MODERNES
ET DURABLES,
CONÇUS
POUR LA VIE,
L'ÉPANOUISSEMENT
ET LE TRAVAIL DE
DEMAIN.

GRÜNE FELDER | ITZIG



SIX UNITÉS D'HABITATION LUXUEUSES



LE PROJET „GRÜNE FELDER“

Ce complexe résidentiel moderne incarne un cadre de vie exceptionnel, conçu pour répondre aux exigences les plus élevées en matière de confort et de durabilité.

Le bâtiment est conforme aux standards énergétiques de classe AAA et est équipé d'un système de chauffage à pompe à chaleur. Grâce à une isolation performante et des matériaux de haute qualité, vos frais énergétiques seront réduits au minimum, tout en garantissant une atmosphère intérieure agréable tout au long de l'année. Les fenêtres en aluminium avec triple vitrage et verre spécial insonorisé offrent une isolation thermique et acoustique optimale, tandis que les matériaux isolants modernes assurent une tranquillité absolue.

L'aménagement intérieur, réalisé avec des fournisseurs de renom, reflète une qualité irréprochable. Des finitions haut de gamme comme la céramique d'Imola ou les meubles de salle de bains Villeroy & Boch témoignent de l'attention portée aux détails. Vous avez également la possibilité de personnaliser votre intérieur selon vos envies : carrelage, parquet ou encore agencement des espaces, tout peut être adapté à vos préférences.

Nous vous accompagnons avec soin et expertise dans la réalisation de votre futur chez-vous, en veillant à ce que chaque détail soit pensé pour répondre à vos besoins et envies. Avec „Grüne Felder“, vivez dans un environnement moderne, chaleureux et sur mesure.



LOCALISATION & HISTOIRE

La commune d'Itzig

Bienvenue à Itzig, un charmant village luxembourgeois faisant partie de la commune de Hesperange. Situé à seulement quelques kilomètres de Luxembourg-Ville, Itzig offre un équilibre parfait entre sérénité rurale et proximité urbaine.

Perché sur une colline, Itzig bénéficie de vues imprenables sur les paysages verdoyants de la région. Les amateurs de nature apprécieront les nombreux sentiers de randonnée et les espaces naturels environnants, parfaits pour se détendre et profiter de l'air frais.

Itzig est également un lieu chargé d'histoire et de traditions. Avec son église paroissiale emblématique et ses bâtiments historiques, le village conserve une atmosphère authentique tout en s'adaptant aux besoins modernes de ses habitants.

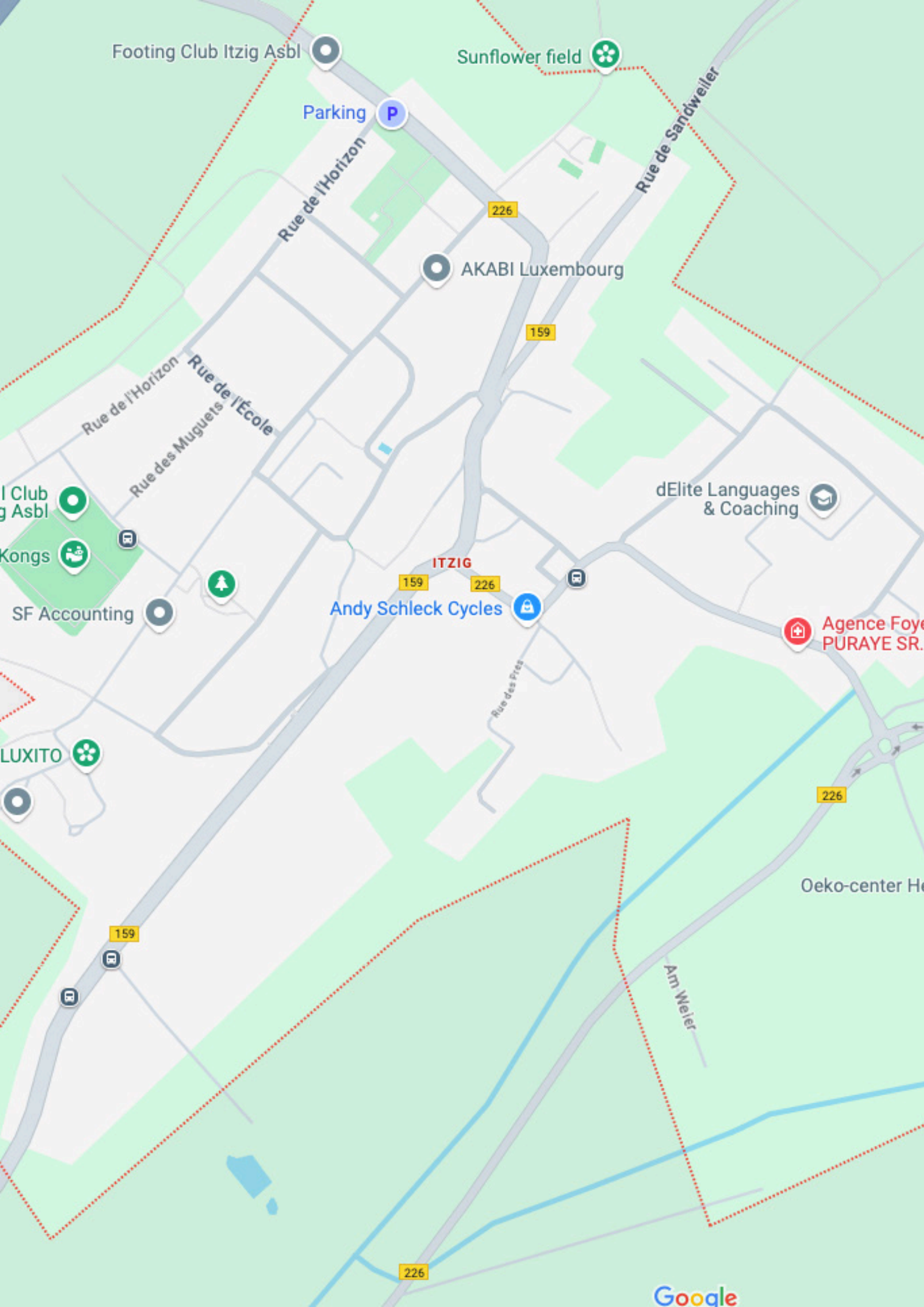
Malgré sa taille modeste, Itzig dispose de nombreuses commodités pour faciliter la vie quotidienne. Vous y trouverez des écoles, des commerces locaux, des installations sportives et culturelles, ainsi que des restaurants, répondant ainsi aux attentes des familles et des professionnels.

Mobilité

Idéalement situé, Itzig offre un accès rapide aux principaux axes routiers, facilitant les déplacements vers Luxembourg-Ville, le Kirchberg et les zones économiques environnantes. En voiture, le centre-ville de Luxembourg est accessible en moins de 10 minutes, et l'aéroport international du Findel se trouve à seulement 15 minutes.

Pour ceux qui privilégient les transports en commun, Itzig est desservi par des lignes de bus régulières et les transports en commun gratuits du Luxembourg. Vous pourrez ainsi vous rendre facilement au Kirchberg, au centre-ville ou dans les communes voisines sans avoir à utiliser votre voiture.

Avec son cadre de vie agréable, ses infrastructures modernes et sa proximité avec la capitale, Itzig est un choix idéal pour ceux qui recherchent une qualité de vie exceptionnelle dans un environnement calme et accueillant.



Footing Club Itzig Asbl

Sunflower field

Parking

Rue de l'Horizon

Rue de Sandweiler

226

AKABI Luxembourg

159

Rue de l'École
Rue des Muguets

I Club
g Asbl

Kongs

SF Accounting

dElite Languages
& Coaching

ITZIG

159

226

Andy Schleck Cycles

Agence Foye
PURAYE SR.

LUXITO

Rue des Pires

226

Oeko-center H

159

Am Weier

226

Google

GRÜNE FELDER | ITZIG

Itzig, un village pittoresque situé à seulement 6 kilomètres au sud de Luxembourg-Ville, est une localisation prisée grâce à sa proximité avec la capitale et à son cadre de vie paisible. Ce village, faisant partie de la commune de Hesperange, bénéficie d'excellentes connexions routières et d'un réseau de transport public efficace, offrant un accès rapide aux principaux pôles économiques tels que le Kirchberg et le centre-ville. La région combine harmonieusement un environnement verdoyant et une qualité de vie élevée, tout en étant à proximité des infrastructures modernes et des opportunités économiques. Avec une demande immobilière croissante et une position stratégique, Itzig représente une opportunité intéressante pour les investisseurs recherchant un emplacement stable et attrayant au Luxembourg.



EN HARMONIE AVEC LA NATURE

CONÇU DE MANIÈRE OUVERTE ET SOIGNEUSEMENT CURATÉ. POUR LES PERSONNES QUI SOUHAITENT CRÉER UN REFUGE AU CARACTÈRE UNIQUE AU LUXEMBOURG. LE JEU DE LUMIÈRE ET D'OMBRE MET EN VALEUR LES GRANDS ESPACES OUVERTS ET SOULIGNE LA PERCEPTION DE TOUS LES SENS.





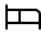









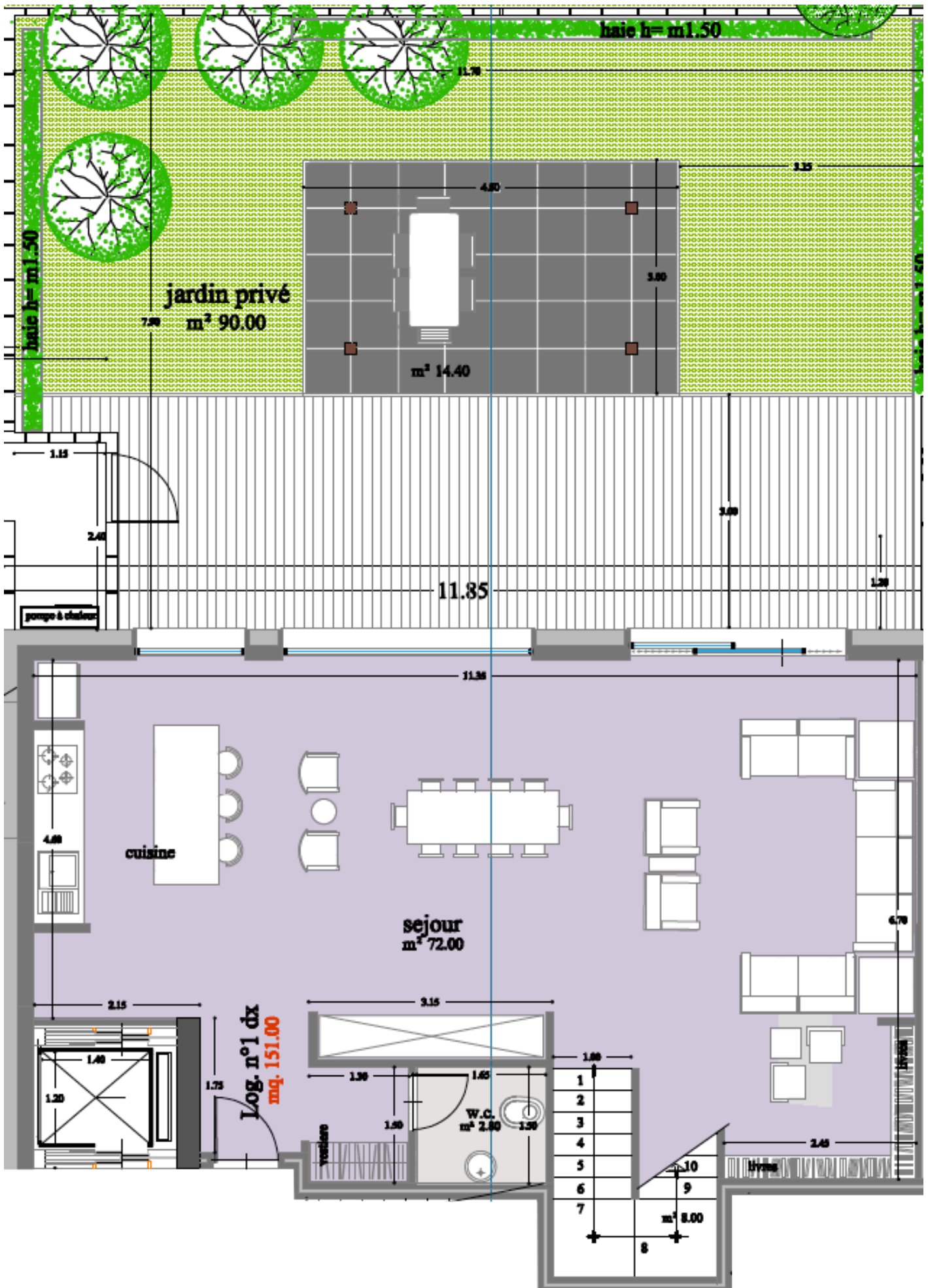


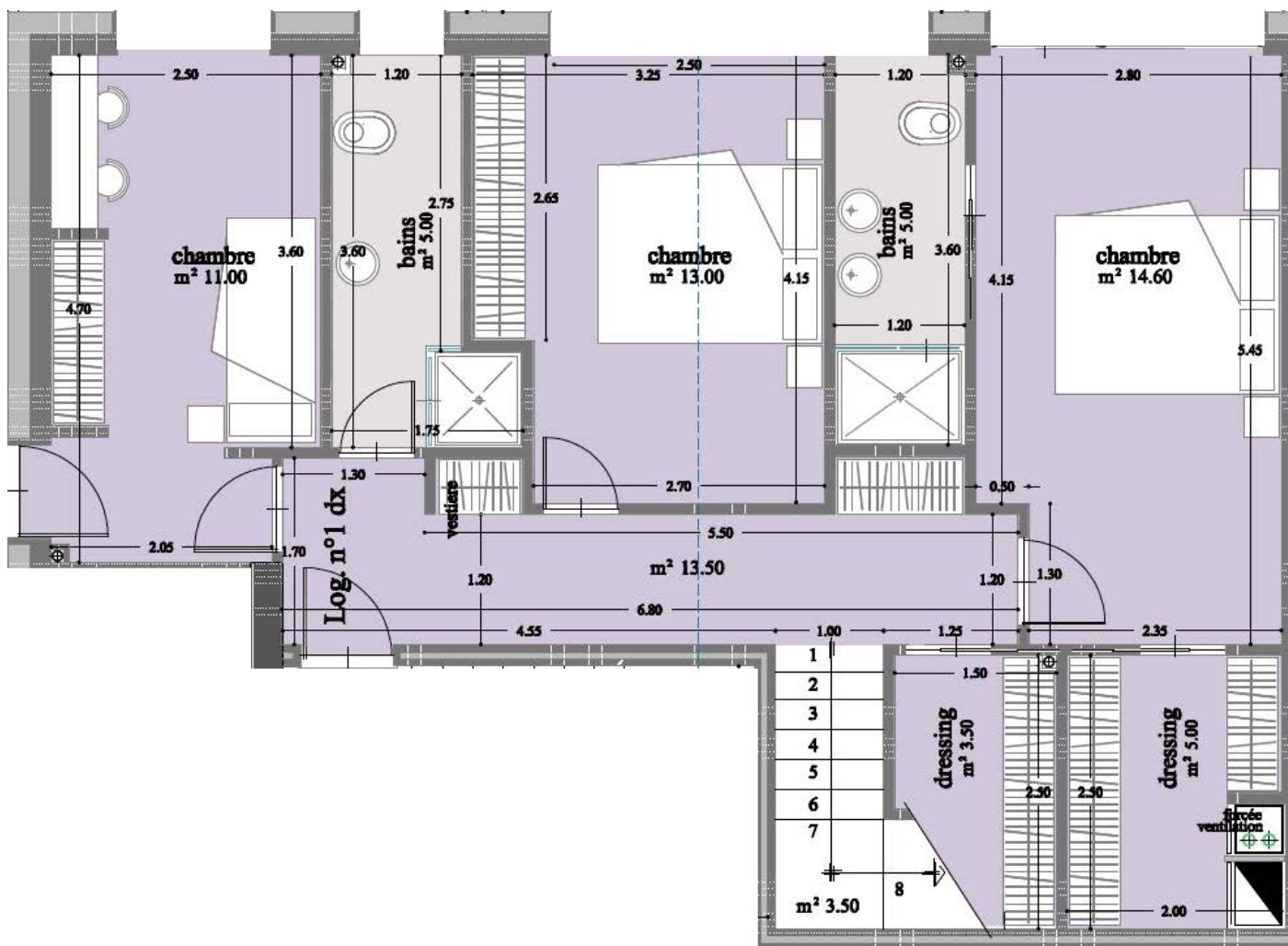
APPARTEMENT 1A DUPLEX 151 m²



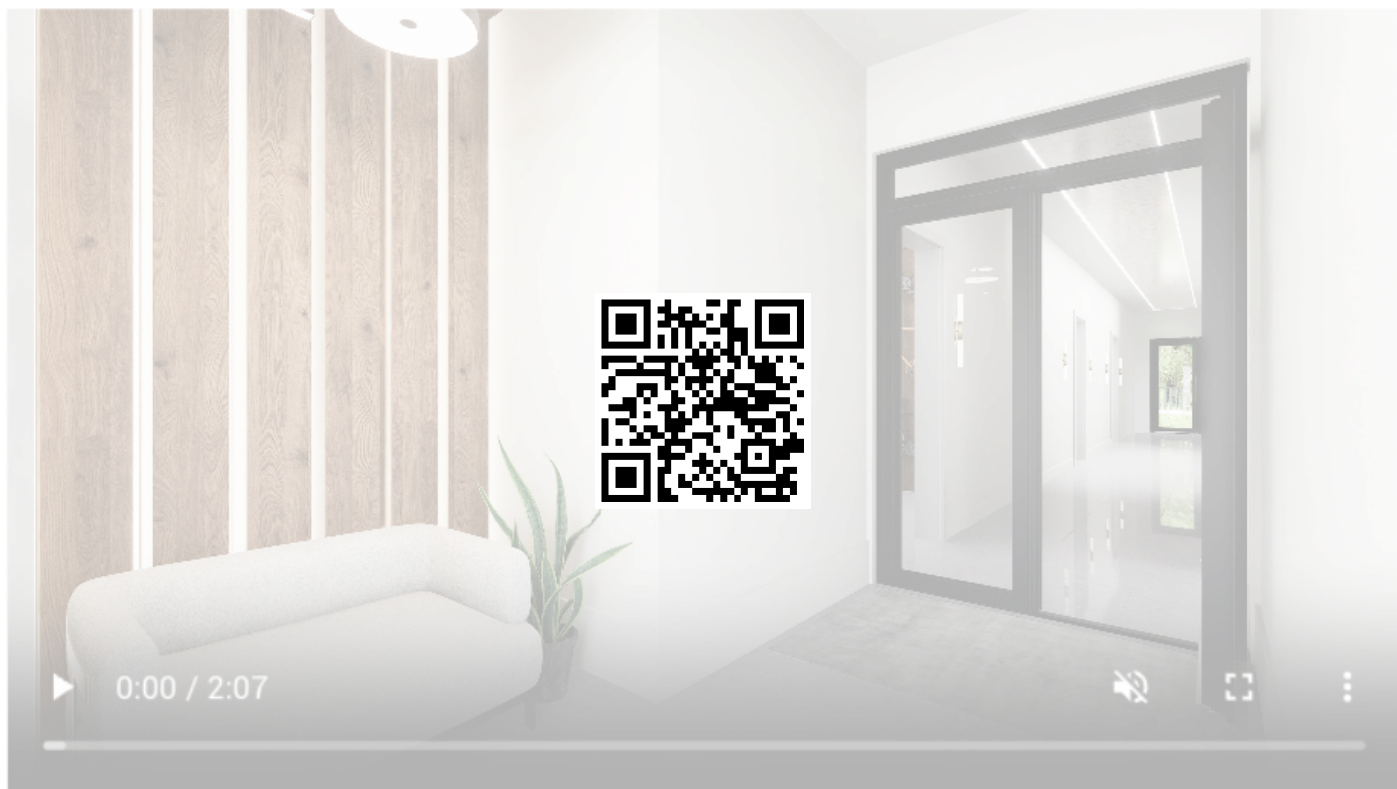
RÉPARTITION

		Séjour / Salle à manger / cuisine	72,00 m ²
		Chambre 1	11,00 m ²
		Chambre 2	13,00 m ²
		Chambre 3	14,60 m ²
		Salle de douche	5,50 m ²
		Dégagement	5,33 m ²
		Loggia 1	4,80 m ²
		Loggia 2	4,80 m ²
		Cave	4,72 m ²



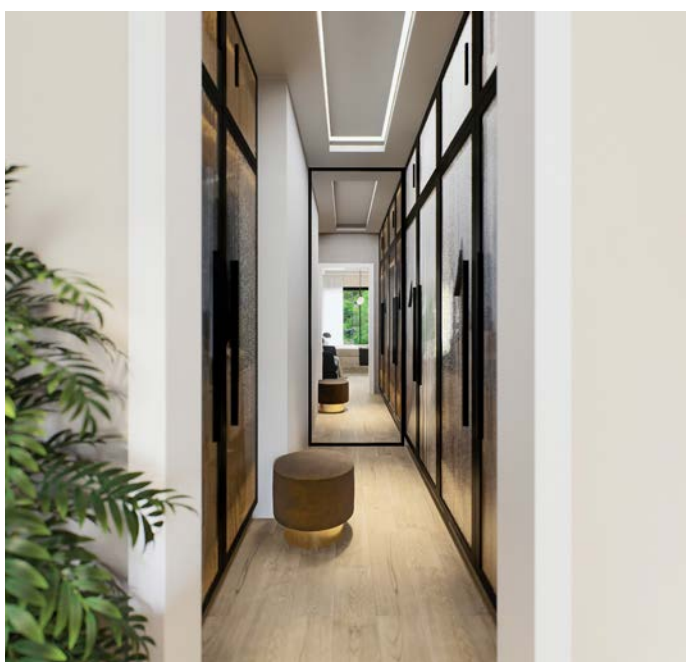


VERS LA VIDÉO



HIGHLIGHTS

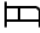

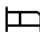





- Terrasse spacieuse
- 3 chambres à coucher
- 2 salles de bain avec douche
- Magnifique et vaste espace de vie et de repas

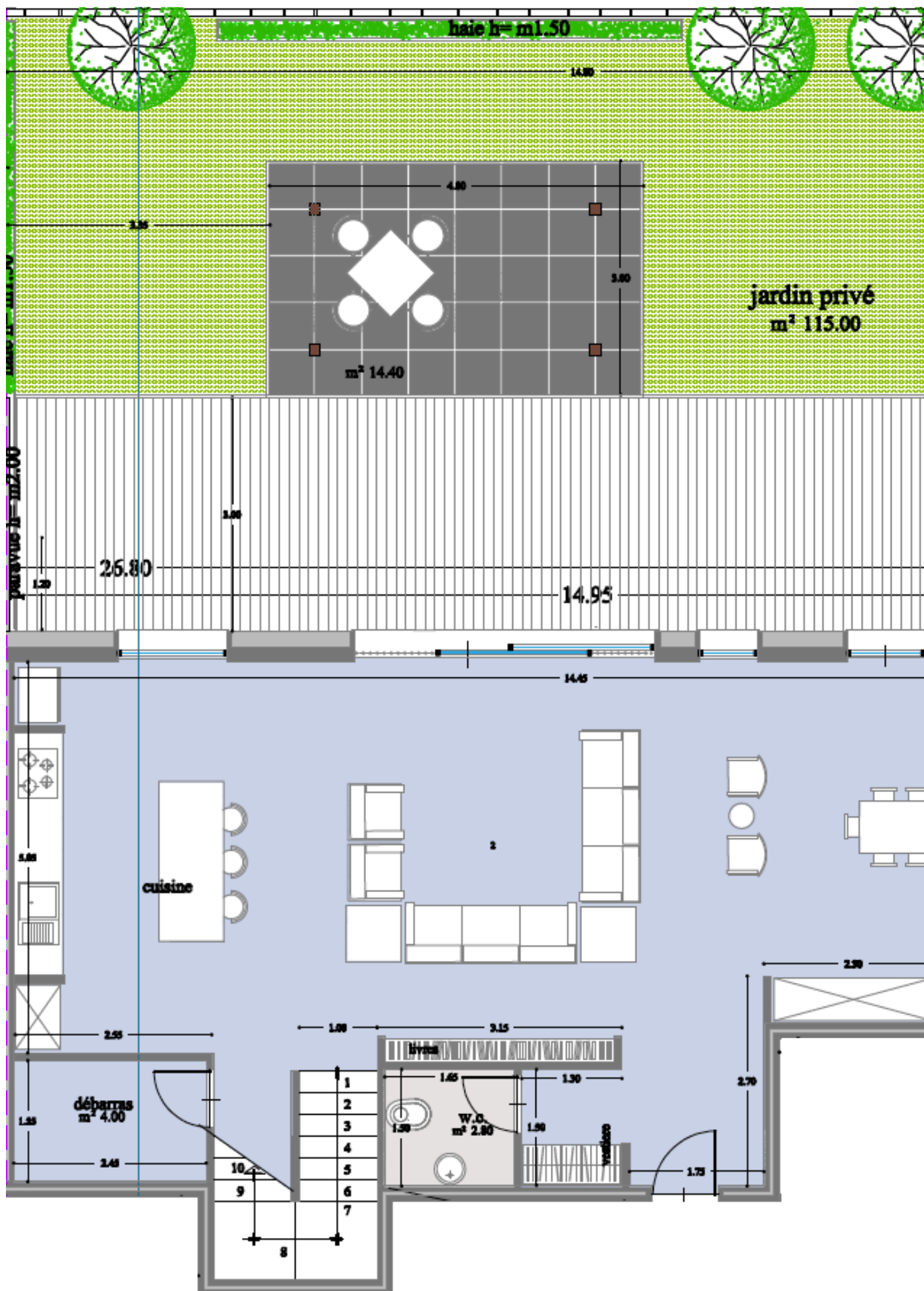


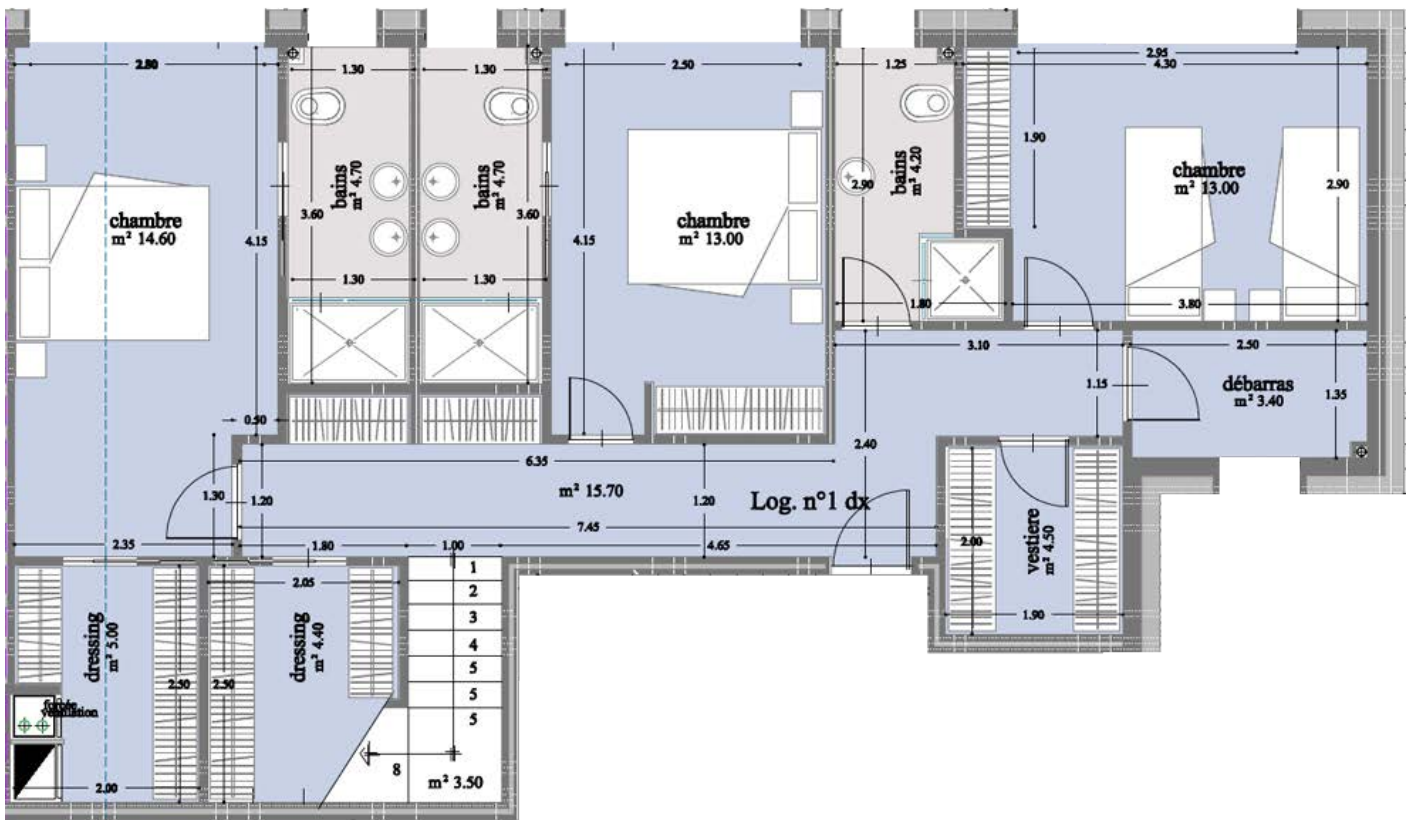
APPARTEMENT 1B DUPLEX 125 m²



RÉPARTITION

	Chambre 1	14,60 m ²
	Chambre 2	13,00 m ²
	Chambre 3	13,00 m ²
	Salle de bain	4,70 m ²
	Salle de bain	4,70 m ²
	Dégagement	19,90 m ²
	Cave	4,00 m ²
	Jardin privé	115 m ²





VERS LA VIDÉO



HIGHLIGHTS








- Appartement spacieux et bien agencé
- Une loggia par étage
- Accès aux loggias possible depuis les deux pièces à vivre

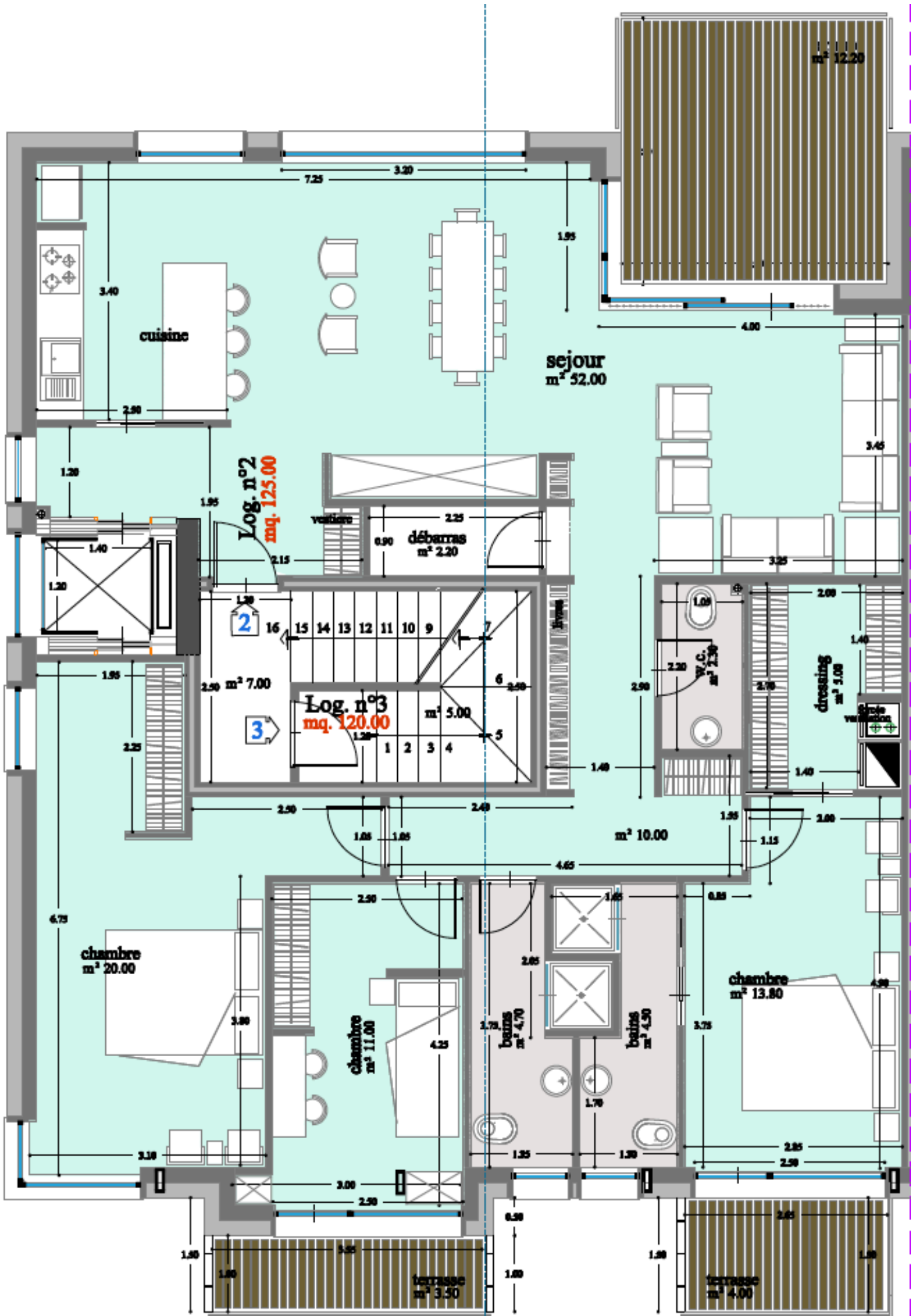


APPARTEMENT 2A 120 m²



RÉPARTITION

	Chambre 1	16,70 m ²
	Chambre 2	19,40 m ²
	Bibliothèque	4,80 m ²
	WC	2,70 m ²
	Salle de bain	5,33 m ²
	Dégagement	7,18 m ²
	Bureau	4,72 m ²

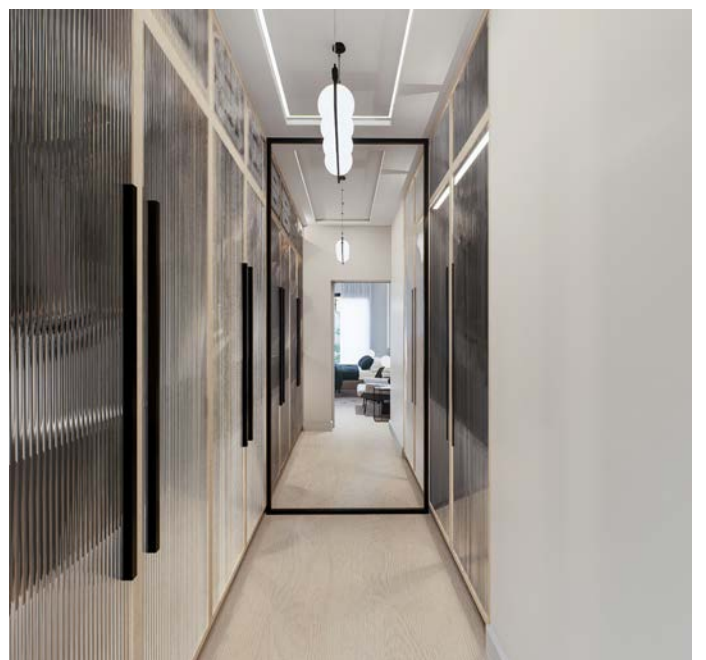


VERS LA VIDÉO



HIGHLIGHTS






- Grande et spacieuse terrasse
- Très grand espace de vie et de repas
- 2 salles de bain avec douche
- 2 chambres parfaitement agencées



APPARTEMENT 2B

182 m²

RÉPARTITION

	Chambre	20,90 m ²
	Salle de bain	7,50 m ²
	WC	2,30 m ²
	Dégagement	2,70 m ²
	Terrasse	34,70 m ²

VERS LA VIDÉO



HIGHLIGHTS



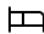
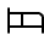





- Belle loggia avec accès au salon et à la chambre
- Spacieux espace de vie et de repas
- 2 salles de bain avec douche

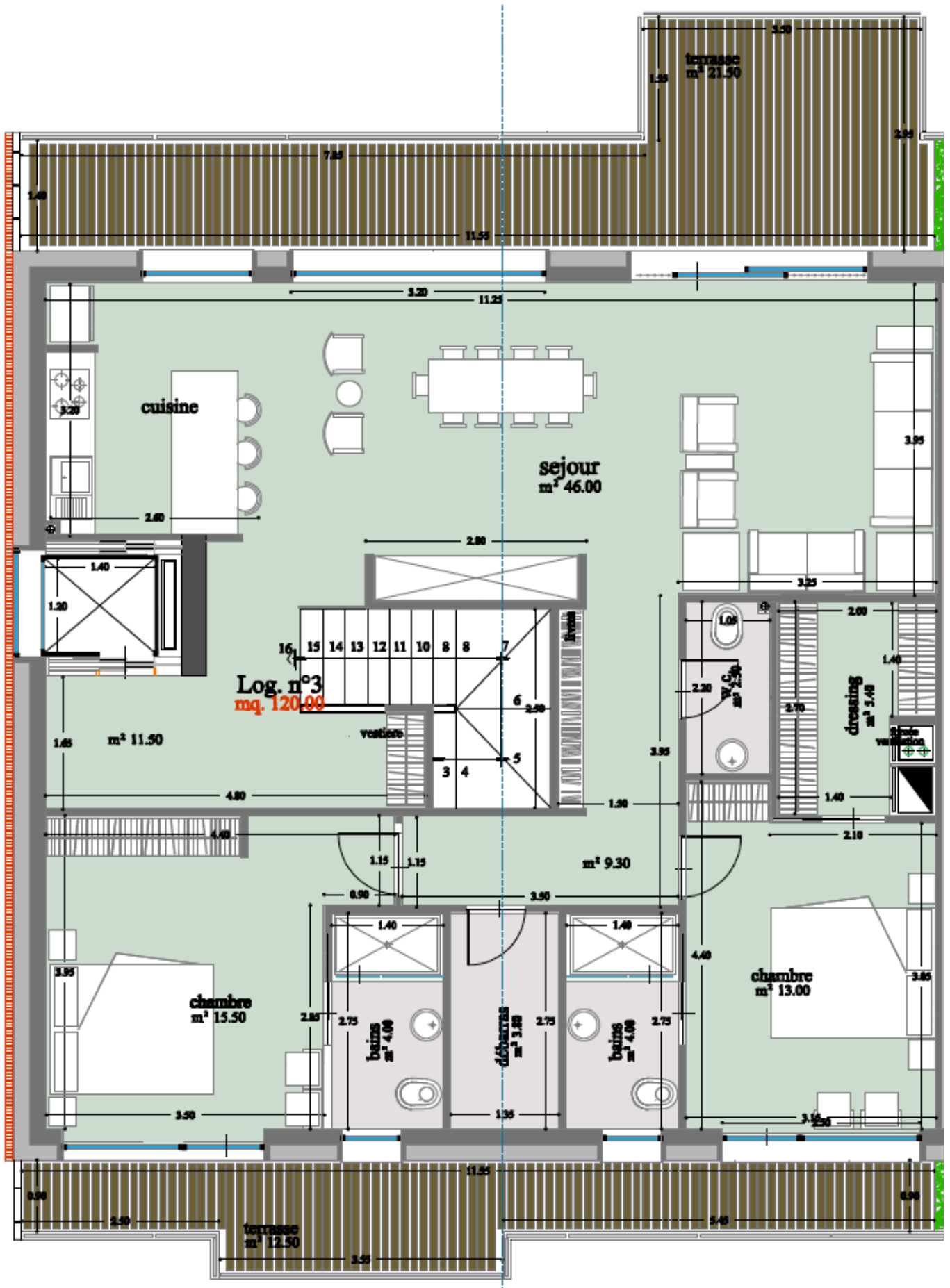


APPARTEMENT 3A 145 m²

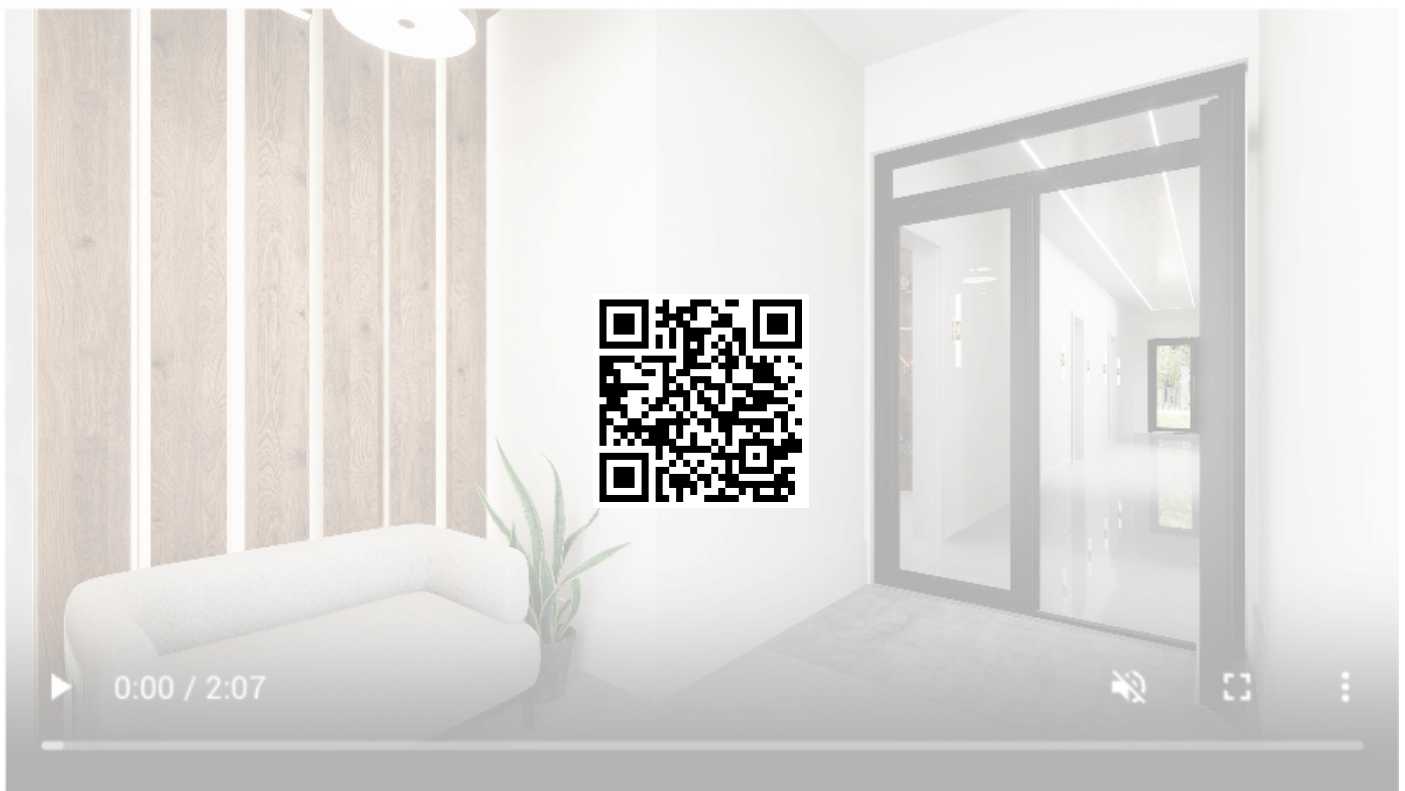


RÉPARTITION

		Séjour / Salle à manger / cuisine	32,92 m ²
		Chambre 1	16,10 m ²
		Chambre 2	10,71 m ²
		Salle de douche 1	5,92 m ²
		Salle de douche 2	4,35 m ²
		Dégagement	5,33 m ²
		Loggia 1	7,18 m ²
		Cave	4,72 m ²



VERS LA VIDÉO



HIGHLIGHTS

- Magnifique loggia
- 2 salles de bain avec douche
- Spacieux espace de vie et de repas
- 2 chambres parfaitement agencées

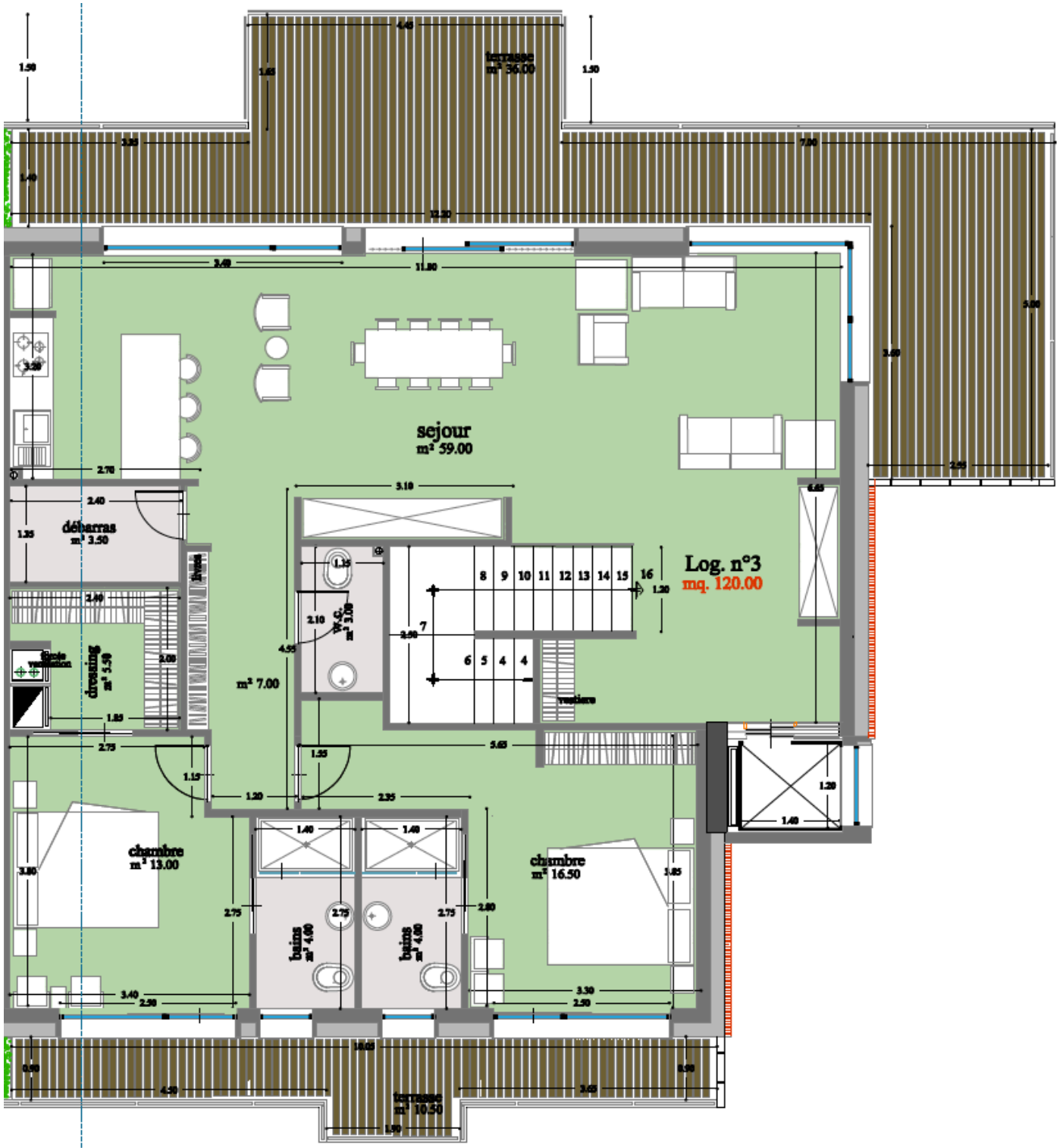


APPARTEMENT 3B 120 m²



RÉPARTITION

☪	Salle à manger / cuisine	29,73 m ²
🛏	Chambre 1	25,41 m ²
🛏	Chambre 2	13,47 m ²
🚿	Salle de douche	5,00 m ²
///	Dégagement	16,43 m ²
☀️	Loggia 1	8,88 m ²
☀️	Loggia 2	3,54 m ²
🏠	Cave	5,39 m ²



VERS LA VIDÉO



HIGHLIGHTS

- Magnifique loggia
- 2 salles de bain avec douche
- Spacieux espace de vie et de repas
- Magnifique terrasse sur le toit
- Chaque pièce dispose d'un accès à l'extérieur
- Penthouse spacieux
- Vie moderne en harmonie avec la nature





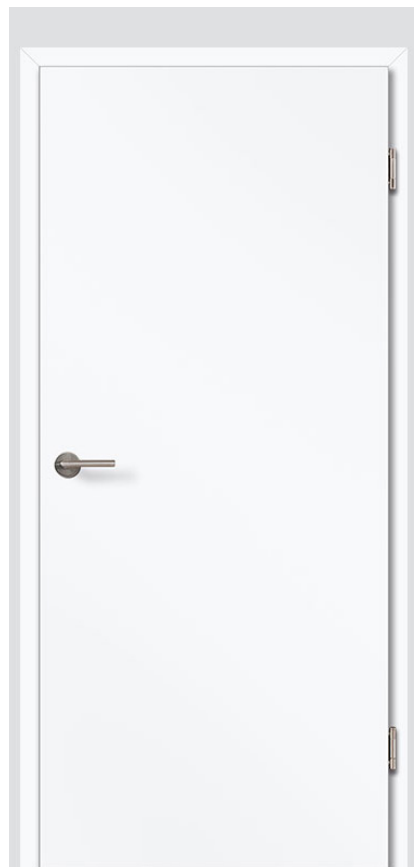
NOTICE DESCRIPTIVE





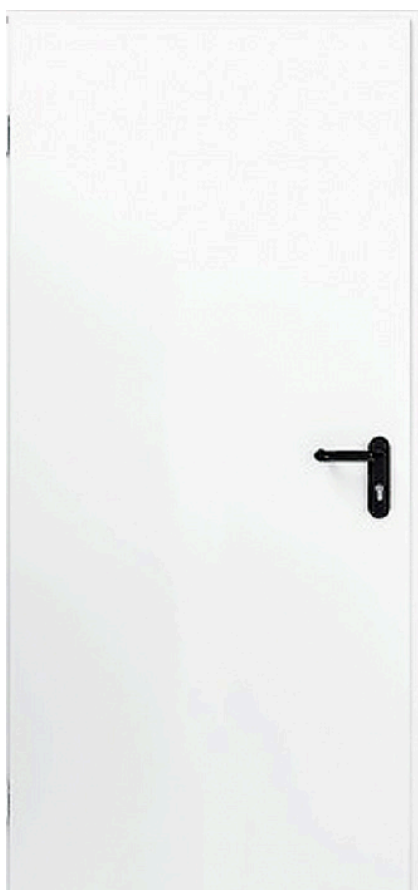
Porte intérieure

Model Jeld Wen Optima 30
stumpf ou similaire, blanc lis



Porte entrée

Jeld Wen Optima
ou similaire, Porte securité 3 point
de verouillage et T30 coup feu,
blanc lise



Porte cave

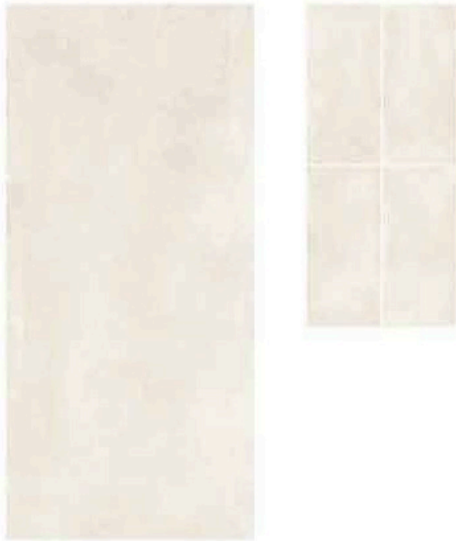
Hörmann blanc ZK ou similaire
Porte en acier

AZUMA UP

Color Body Porcelain Tile / Gres Porcellanato Colorato In Massa

Conforme / According to
UN EM 14411 - G Bla

W



120X260 - 48"X103"



AJPS 260W RM

AV



120X260 - 48"X103"



AJPS 260AV RM

S



120X260 - 48"X103"



AJPS 260S RM

NO



120X260 - 48"X103"



AJPS 260NO RM

AZUMA UP

Color Body Porcelain Tile / Gres Porcellanato Colorato In Massa

Conforme / According to
UN EM 14411 - G Bla

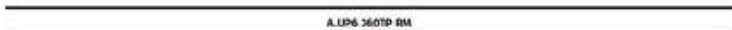
TP



A.SP6 DK 200
120X260 - 48"X103"



120X160 - 48"X103"



A.LP6 360TP RM

W

AV



A.UP DK1 12W
60X120 - 24"X48"



120X120 - 48"X48"



60X60 - 12"X24"



90X90 - 36"X36"



A.UP 120W RM

A.UP 12W RM

A.UP 90W RM



60X60 - 24"X24"



30X60 - 12"X24"



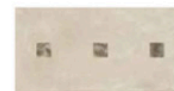
30X30 - 12"X12"



A.UP 60W RM

A.UP 30W RM

MKA.UP 30W



A.UP DK1 12AV
60X120 - 24"X48"



120X120 - 48"X48"



60X60 - 12"X24"



90X90 - 36"X36"



A.UP 120AV RM

A.UP 12AV RM

A.UP 90AV RM



60X60 - 24"X24"



30X60 - 12"X24"



30X30 - 12"X12"



A.UP 60AV RM

A.UP 36AV RM

MKA.UP 30AV

NO



IP DK1 12S
K120 - 24"x48"



120X120 - 48"x48"



60X120 - 24"x48"



90X90 - 36"x36"



A.UP 120S RM



A.UP 12S RM



A.UP 90S RM



A.UP DK1 12NO
60X120 - 24"x48"



120X120 - 48"x48"



60X120 - 24"x48"



90X90 - 36"x36"



A.UP 120NO RM

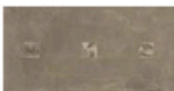


A.UP 12NO RM



A.UP 90NO RM

TP



A.UP DK1 12TP
60X120 - 24"x48"



120X120 - 48"x48"



60X120 - 24"x48"



90X90 - 36"x36"



A.UP 120TP RM



A.UP 12TP RM



A.UP 90TP RM



60X60 - 24"x24"



30X60 - 12"x24"



30X30 - 12"x12"



A.UP 60TP RM



A.UP 36TP RM



MK.A.UP 30TP



AZMA6 DK260CG
120X260 - 48"X103"

120X260 - 48"X103"

120X120 - 48"X48"

60X120 - 24"X48"

AZMA6 260CG RM AZMA6 120CG RM AZMA6 120G RM

AZMA6 DK260AG
120X260 - 48"X103"

120X260 - 48"X103"

120X120 - 48"X48"

60X120 - 24"X48"

AZMA6 260AG RM AZMA6 120AG RM AZMA6 120G RM

AZMA6 DK260G
120X260 - 48"X103"

120X260 - 48"X103"

120X120 - 48"X48"

60X120 - 24"X48"

AZMA6 260G RM AZMA6 120G RM AZMA6 120G RM

AZMA6 DK260DG
120X260 - 48"X103"


120X260 - 48"X103"

120X120 - 48"X48"


60X120 - 24"X48"

AZMA6 260DG RM AZMA6 120DG RM AZMA6 120G RM








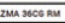
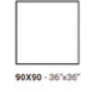




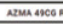
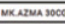






AZMA DK120G
60X120 - 24"x48"




AZMA LZ120G
2X60 - 0.8"x24"

 120X120 - 48"x48"	 60X120 - 24"x48"	 60X60 - 24"x24"	 30X60 - 12"x24"
 AZMA 120CG RM	 AZMA 120G RM	 AZMA 60CG RM	 AZMA 36CG RM
 90X90 - 36"x36"	 45X90 - 18"x36"	 30X30 - 12"x12"	 45X45 - 18"x18"
 AZMA 90CG RM	 AZMA 49CG RM	 MK.AZMA 30CG	 AZMA 45CG








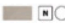
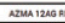
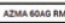

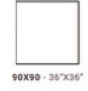

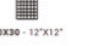



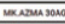

AZMA DK120G
60X120 - 24"x48"




AZMA LZ120G
2X60 - 0.8"x24"

AZUMA




 120X120 - 48"x48"	 60X120 - 24"x48"	 60X60 - 24"x24"	 30X60 - 12"x24"
 AZMA 120AG RM	 AZMA 120G RM	 AZMA 60AG RM	 AZMA 36AG RM
 90X90 - 36"x36"	 45X90 - 18"x36"	 30X30 - 12"x12"	 45X45 - 18"x18"
 AZMA 90AG RM	 AZMA 49AG RM	 MK.AZMA 30AG	 AZMA 45AG









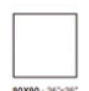




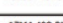
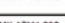
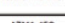





AZMA DK120
60X120 - 24"x48"




AZMA LZ120
2X60 - 0.8"x24"


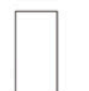










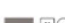



 120X120 - 48"x48"	 60X120 - 24"x48"	 60X60 - 24"x24"	 30X60 - 12"x24"
 AZMA 120G RM	 AZMA 120 RM	 AZMA 60G RM	 AZMA 36G RM
 90X90 - 36"x36"	 45X90 - 18"x36"	 30X30 - 12"x12"	 45X45 - 18"x18"
 AZMA 90G RM	 AZMA 49G RM	 MK.AZMA 30G	 AZMA 45G

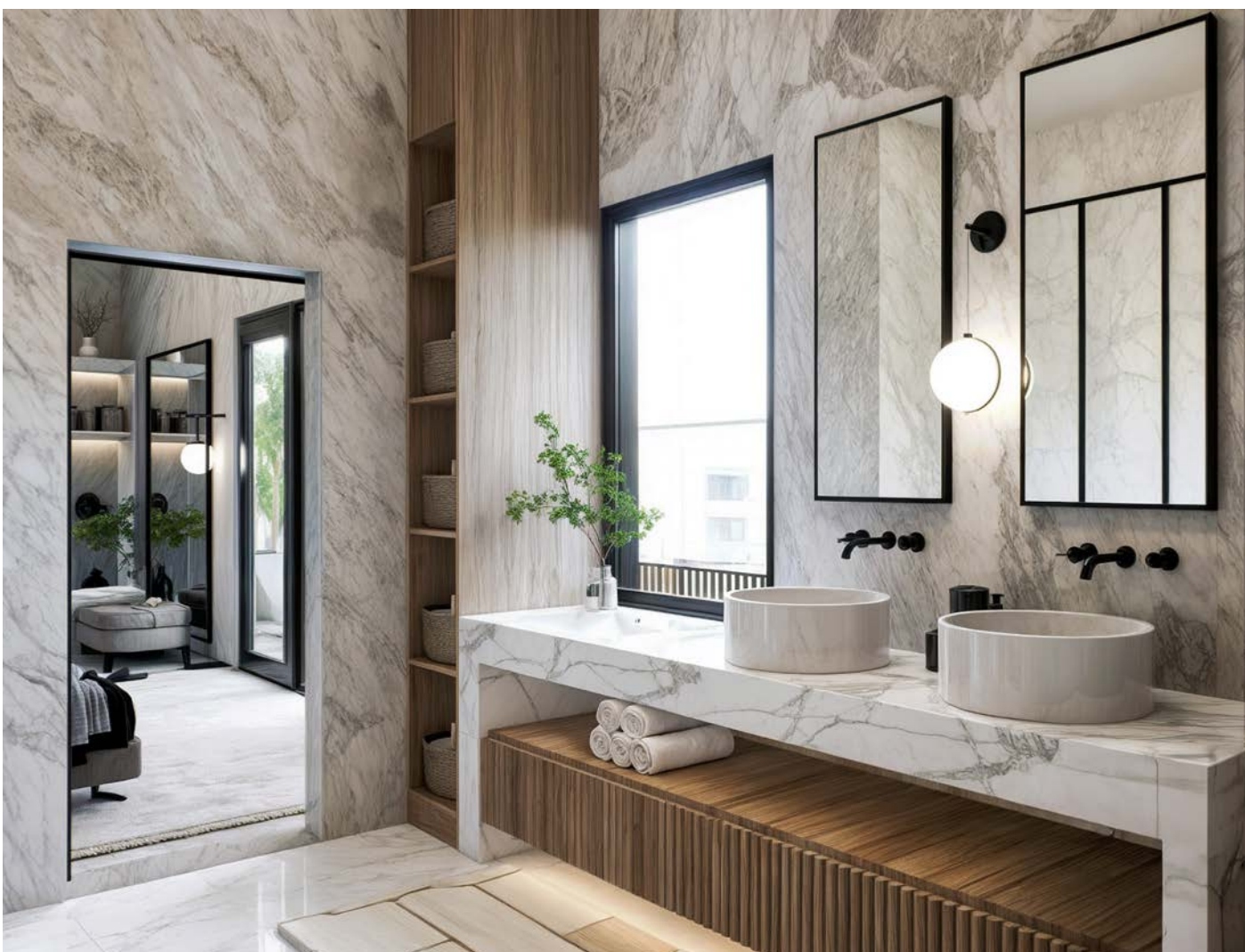
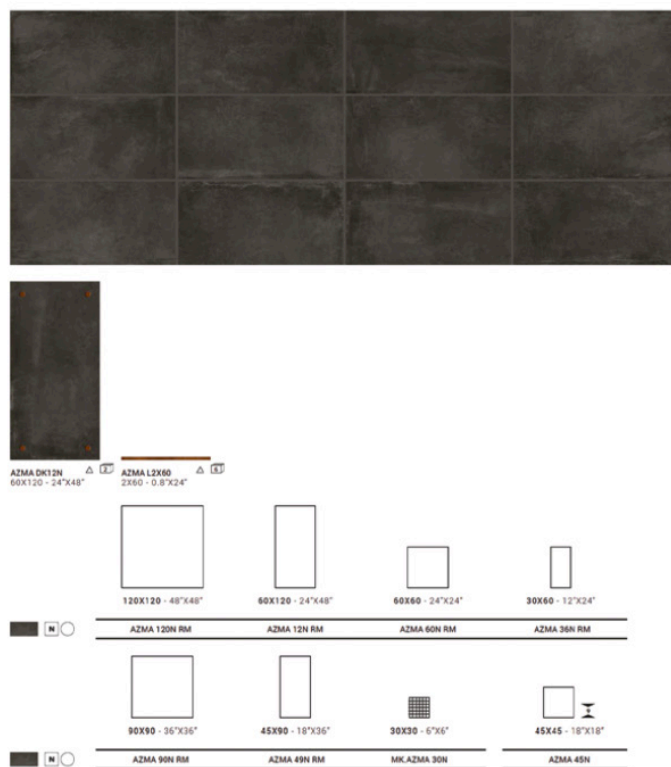


AZMA DK120G
60X120 - 24"x48"



AZMA LZ120G
2X60 - 0.8"x24"

 120X120 - 48"x48"	 60X120 - 24"x48"	 60X60 - 24"x24"	 30X60 - 12"x24"
 AZMA 120DG RM	 AZMA 120G RM	 AZMA 60DG RM	 AZMA 36DG RM
 90X90 - 36"x36"	 45X90 - 18"x36"	 30X30 - 12"x12"	 45X45 - 18"x18"
 AZMA 90DG RM	 AZMA 49DG RM	 MK.AZMA 30DG	 AZMA 45DG



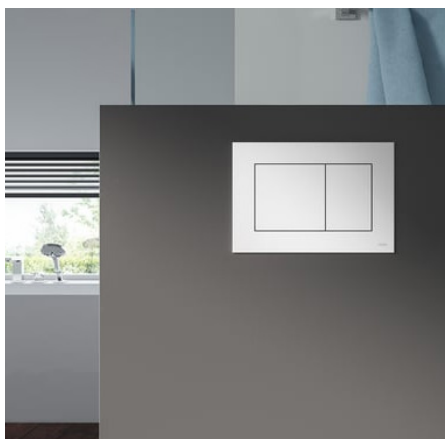
TOILETTES



Villeroy & Boch
Subway 2.0 Softclose



Geberit 320
WC Support



Geberit Sigma 30
Plaque de déclenchement
avec touche double chasse
blanc/chrome



Hans Grohe Logis
Set d'accessoires de salle de bains

SIMPLE VASQUE



Villeroy & Boch Subway 2.0
 Vasque avec Ceramic Plus
 avec poignée
 blanc mat / stone white



Neoro N20
 Miroir
 avec éclairage indirecte

DOUBLE VASQUES



Villeroy & Boch Subway 2.0
 Vasque avec meuble bas
 2 tiroirs blanc brillant



Burgbad
 Miroir



Hans Grohe
 Vivenis 110, chrome

DOUCHES



Koralle X88
Free Paroi de douche
pour douche à l'italienne
en verre trempé transparent
encastré

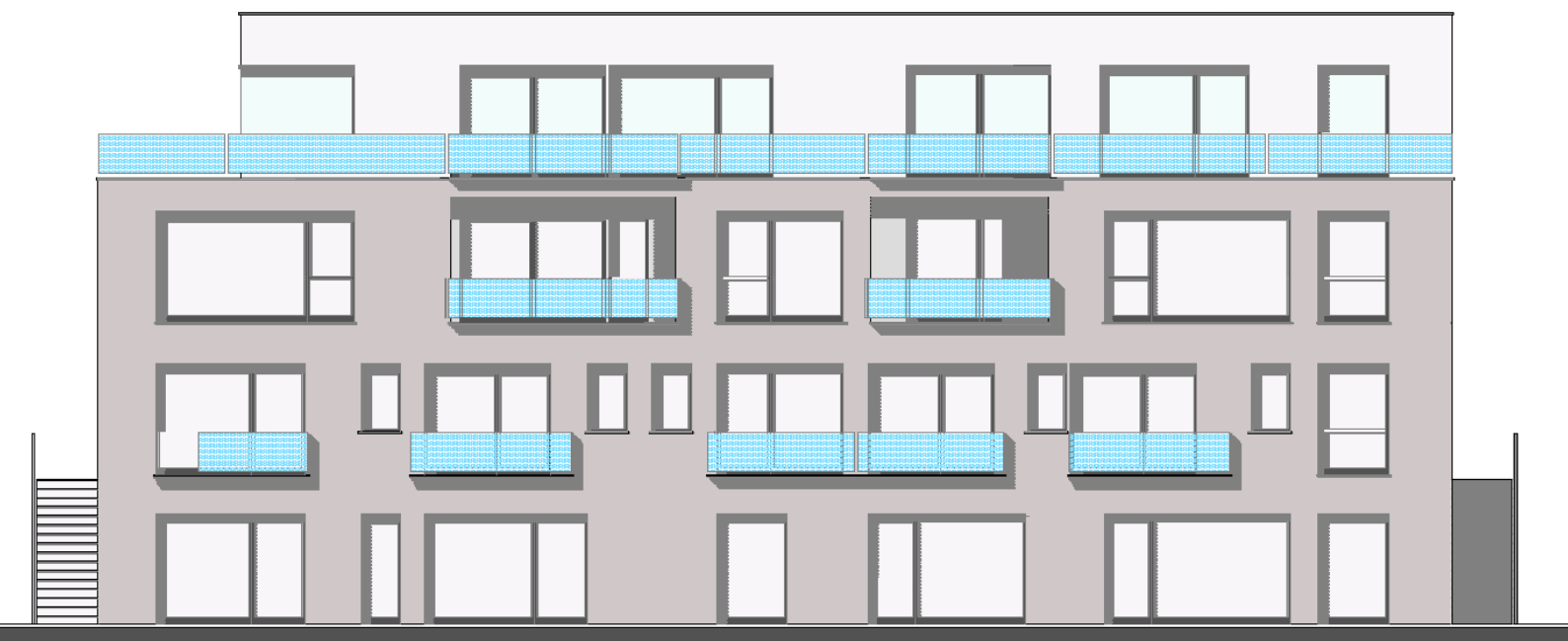
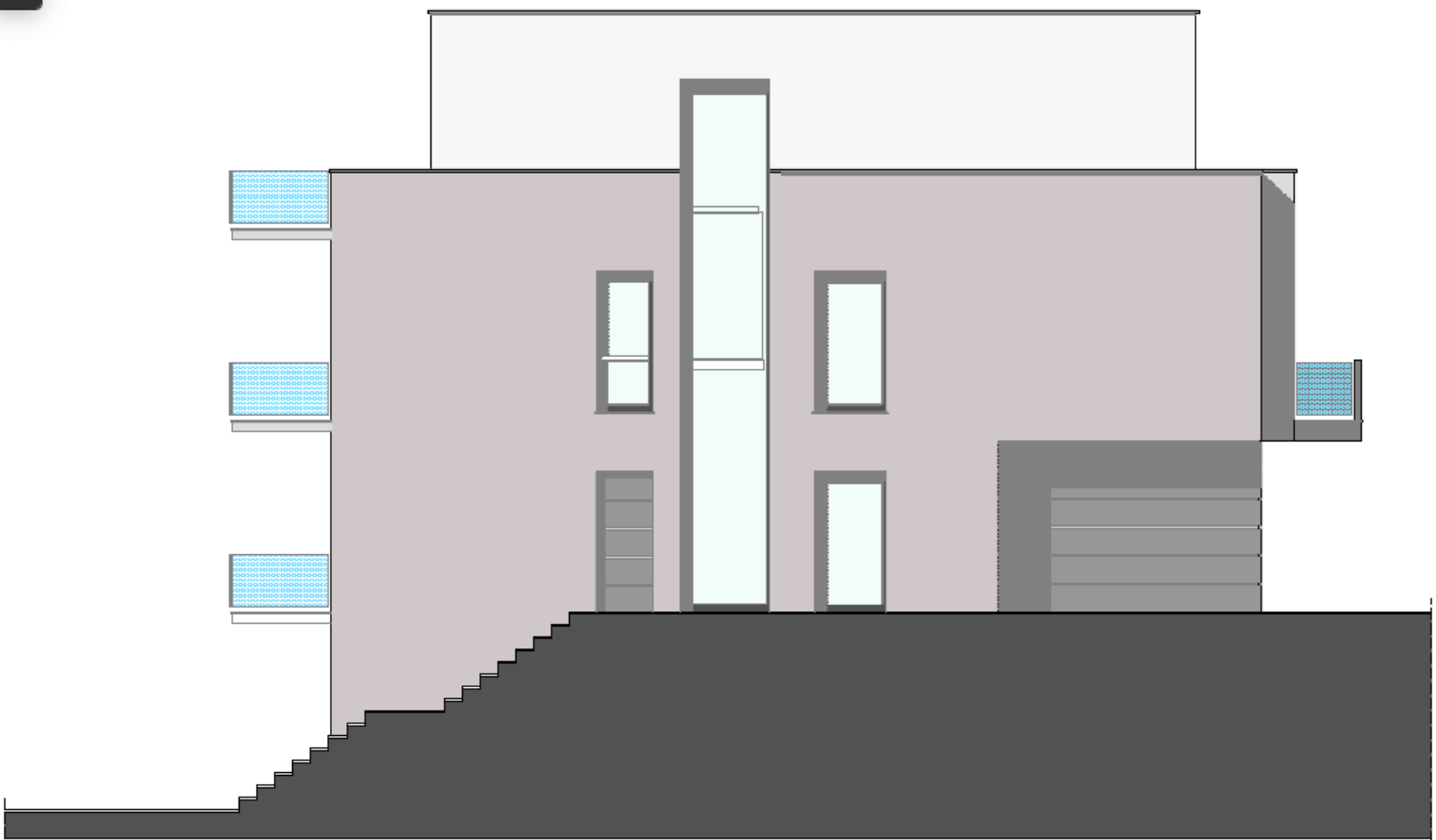


Hans Grohe RainDrain
Caniveau de douche



Hans Grohe Raindance
Colonne de douche





INFORMATIONS GÉNÉRALES

A - Préliminaires

Les maisons sont conçues et réalisées d'après les désirs individuels de chaque Acquéreur.

Le présent cahier des charges est la description des exécutions et agencements prévus dans le prix standard. Il servira comme base aux décomptes en cas de changements d'exécutions souhaités par l'Acquéreur. Tous changements doivent être retenus par écrit. Il est complémentaire à l'accord de principe signé entre les parties.

Les marques, modèles et fabricants énumérés dans le présent cahier des charges y compris les photos ne le sont qu'à titre exemplatif et peuvent changer suivant la nécessité technique de l'immeuble projeté ou en cas de changements des collections par le fournisseur. Le Promoteur se réserve expressément le droit d'apporter des changements dans le choix des agencements indiqués s'il l'estime utile et/ou nécessaire, sans que pour autant ces changements puissent donner lieu à réclamation de la part de l'Acquéreur.

Dans ce même ordre d'idées, il est retenu que le Promoteur peut apporter, des modifications d'ordre technique jugées nécessaires pour la bonne réalisation du projet. Ces modifications, qui ne peuvent en aucun cas affecter la conception architectonique de la construction, ne peuvent pas faire valoir le droit de réclamation de la part de l'Acquéreur.

Les études statiques, thermiques, énergétiques et celles des autres équipements techniques sont confiées, à des hommes de l'art indépendants, possédant les qualifications et expériences reconnues.

Seules les entreprises de premier ordre sont chargées de l'exécution des travaux. Elles sont soumises aux normes resp. aux réglementations en vigueur au moment des travaux.

La conception est conforme au règlement grand-ducal du 07 mars 2019 concernant la performance énergétique des bâtiments d'habitation. Une analyse d'étanchéité (blower-door-test) est réalisée et un certificat de performance énergétique est délivré à l'Acquéreur, attestant la performance énergétique de l'habitation.

La présente description et les plans sont complémentaires. Seules les données reprises par le présent cahier des charges sont à considérer comme exécutoires (par ex. les poêles resp. les cassettes à feu et/ou les installations techniques et autres mobiliers décoratifs ne faisant pas partie du prix, ne le sont qu'à titre indicatif, à défaut d'être expressément décrits et énumérés dans le présent cahier des charges).

Les épaisseurs des murs, l'emplacement et la section des piliers, poutres et linteaux, la hauteur des pièces, l'épaisseur des dalles ainsi que l'épaisseur et la composition des complexes isolant sont indiqués sur les plans d'Architecte sous réserve expresse de confirmation par les calculs des bureaux d'études. Tout changement ne peut être exigé sans l'accord préalable de l'Acquéreur, les plans liés à l'Ingénieur-conseil et au calcul énergétique faisant foi.

L'Acquéreur a le droit de demander au Promoteur de modifier, avant le début des travaux de construction, l'emplacement des cloisons intérieures. Cependant, ni la construction portante, ni l'emplacement des blocs sanitaires ne peuvent être changés.

Il est expressément convenu entre les parties que tous les travaux décrits dans le présent cahier des charges et faisant partie de la vente en état futur d'achèvement (Vefa), sont à exécuter obligatoirement par l'intermédiaire et ne peuvent en aucun cas, ni partiellement, ni complètement, lui être retirés et exécutés par l'intermédiaire de l'Acquéreur.

Sont exclus de cette clause les travaux de finitions ne s'intercalant pas chronologiquement entre les travaux prévus par le Promoteur et qui peuvent être réalisés après la remise des clés (par ex. les revêtements de sol, les faïences, les tablettes de fenêtres, les menuiseries intérieures, les serrureries intérieures ou les travaux de peinture).

B - Subsidies et aides de l'Etat

Les aides étatiques „énergies renouvelables“ ont été prises en compte lors de l'établissement du prix de vente. Le Promoteur se chargera d'introduire les dossiers de demande d'aides aux administrations compétentes et restera alors bénéficiaire des aides allouées.

C - Charges et taxes

Les charges et taxes suivantes incombent à l'Acquéreur :

les taxes et charges des autorisations de construire (au cas où la demande d'autorisation de bâtir a été introduite par le Promoteur resp. autorisée, les taxes et charges payées à l'Administration Communale seront réfracturées à l'Acquéreur) ;

les taxes et charges des raccordements aux réseaux urbains d'eau, d'électricité, de canalisation, du téléphone et l'antenne collective ;

les frais d'ouverture et de rétablissement des chaussées et trottoirs pour les raccordements aux réseaux urbains d'eau, d'électricité, de canalisation, du téléphone et l'antenne collective ;

les frais d'assurances jusqu'au jour de la remise des clés ;

les frais de consommation d'énergie (chauffage & électricité) et de consommation d'eau pendant la période.

D - Acte de vente, prix et contrat de construction

Le prix fixé pour la réalisation de la construction est payable moyennant acomptes échelonnés suivant l'avancement des travaux. Les indications sur le montant et le moment du paiement se trouvent arrêtées dans l'acte de vente.

Le présent cahier des charges forme partie intégrante avec l'acte de vente. Toute modification apportée au présent cahier des charges doit être notifiée à part, ceci en tous les cas avant la mise en exécution de la (des) modification(s) apportée(s). Il en est de même pour toute modification éventuelle de cloisons intérieures ou parties d'infrastructure.

Toute modification doit être proposée et accordée par écrit avant la réalisation sur chantier.

E - Délais d'achèvement

E1 - Généralité

Le Promoteur s'oblige à mener les travaux de telle manière que les ouvrages soient achevés endéans 18 mois au maximum à compter du commencement des travaux, lesquels débiteront (délai fixé dans l'acte de vente) après la signature de l'acte de vente notarié en état futur d'achèvement (Vefa), sauf survenance d'un cas de force majeure ou, plus généralement, d'une cause légitime de suspension du délai de livraison.

E2 - Jours ouvrés, intempéries, etc.

Ne sont pas considérés comme jours ouvrés :

les samedis et dimanches ;

les jours fériés et congés légaux ;

les jours avec plus de quatre heures de pluie entre 06.00 heures et 18.00 heures (suivant rapports de l'institut météorologique de l'aéroport) et ceci pour toute la durée du chantier ;

les jours de neige pendant vingt-quatre heures (suivant rapports de l'institut météorologique de l'aéroport) et ceci pour toute la durée du chantier ;

les jours avec une température moyenne en-dessous de 0°C pendant vingt-quatre heures (suivant rapports de l'institut météorologique de l'aéroport) et ceci pour toute la durée du chantier.

Sont notamment considérées comme des causes légitimes de suspension du délai de livraison, les intempéries, la grève (qu'elle soit générale, particulière au bâtiment et à ses industries annexes, ou spéciale aux entreprises travaillant sur le chantier), le lock-out, la faillite, la défaillance, la mise sous administration provisoire ou la liquidation des biens de ou l'une des entreprises effectuant les travaux, les injonctions administratives ou judiciaires de suspendre ou d'arrêter les travaux (à moins que ces injonctions ne soient imputables à des fautes ou négligences imputables au Promoteur), les troubles résultant d'hostilités, révolutions, cataclysmes, accidents de chantier, pollution du sol, les pluies persistantes, les gels ou tout autre évènement indépendant de la volonté du Promoteur.

E3 - Choix de l'Acquéreur

Le délai s'applique aussi bien pour :

un choix de matériaux et/ou d'installations techniques et/ou agencements quelconques non prévus dans l'exécution du présent cahier des charges ;

une absence de confirmation de ces choix dans les délais fixés ;

la livraison, la pose et/ou l'installation des équipements et agencements choisis ;

des compléments à respecter éventuellement pour la suite des travaux à effectuer.

Le développement se réserve le droit (l'arrêt de la production, disponibilité, etc.) de remplacer les articles sélectionnés par des articles comparables en qualité, après information au sujet de cette mesure.

E4 - Délais supplémentaires

Le Promoteur se réserve le droit de prolonger le délai de l'achèvement des travaux au cas où des travaux exécutés par des corps de métier engagés sous régie de l'Acquéreur, sous réserve exceptionnelle de l'accord du Promoteur, seraient la cause d'un retard éventuel de l'avancement des travaux à exécuter.

L'acquéreur accepte d'office et sans que le Promoteur n'ait besoin de le lui notifier à chaque fois, que les délais d'approvisionnement du constructeur ou indirectement suivant les paragraphes précités, feront augmenter de plein droit le délai global d'achèvement.

E5 - Indemnités

Il est convenu entre parties qu'en cas de dépassement du prédit délai pour une cause imputable au Promoteur, celui-ci est tenu de payer à l'Acquéreur, pour solde de tout compte, une indemnité maximum de cinquante euros (50,00 €) par jour ouvré de retard.

Le délai commence à courir le jour de la notification du dépassement par l'Acquéreur ou Promoteur par lettre recommandée, le cachet de la poste faisant foi.

F - RGPD

En application du règlement général sur la protection des données, communément appelé RGPD. Les clients donnent, par la présente, d'ores et déjà leur accord à ce que le présent document reprenant leurs données personnelles ainsi que toutes les informations remises à Hartmann Immo Groupe soient transférés à toutes les personnes et sociétés désignées par elle, afin que les études nécessaires puissent être poursuivies.

G - Garanties biennales, décennales et d'achèvement

Garanties biennales, décennales et d'achèvement telles que prévues par la loi.

H - Nettoyage

L'immeuble est livré dans un état propre. Le nettoyage final incombe à l'Acquéreur.

I - Entretien

Après la réception des travaux, l'Acquéreur, dont lui seul est responsable, doit veiller à l'entretien des façades, des stores, de la toiture et des alentours afin d'en préserver l'aspect et la durabilité (dépôt de saleté, mousse, algues et polluants atmosphériques). Les enduits et joints souples doivent par conséquent être inspectés régulièrement (au moins une fois par an pour les enduits et une fois tous les trois ans pour les joints souples, mastics, rejets d'eau) et, si nécessaire, être traités en concertation avec une firme spécialisée (contrat d'entretien annuel). La fréquence d'entretien dépend de l'environnement de l'ouvrage, de son exposition (humidité, polluant atmosphérique, par exemple).

J - Invitation

Une invitation par courrier sera envoyée pendant les travaux, afin de faire vos choix de finitions (si au choix de l'Acquéreur suivant descriptif ci-après) pour :

- les travaux de menuiserie extérieure ;
- la salle d'eau, sanitaires et accessoires, auprès CFM - Comptoir des Fers S.A. and Metals ;
- les travaux d'électricité ;
- les travaux de menuiserie intérieure (portes, parquets) auprès de BATIPRO et HILGER ;
- les travaux de carrelage (revêtements de sol, revêtements muraux, parois en verre, tablettes de fenêtres) auprès de BATIPRO ;
- la terrasse auprès de BATIPRO ;
- les travaux de serrurerie ;

Les équipements et les équipements prévus dans le descriptif ci-dessous, sont de base et peuvent être adaptés après les dépôts en données de l'Acquéreur au moment des travaux. Le décompte se fera par l'installateur après l'approvisionnement des articles choisis.

La cuisine et les travaux de mobiliers intérieurs (dressing, vestiaire, ...) ne sont pas prévus dans le prix de base.

NOTICE DESCRIPTIVE

1 - GROS-OEUVRE

1.1. INFRASTRUCTURE

1.1.1. Fouilles

Déblaiement des terres arables sur toute la surface du bâtiment à construire. Terrassement en pleine masse jusqu'au niveau inférieur, ainsi que terrassement des rigoles de fondations resp. du radier et de canalisations suivant les indications des plans de l'Architecte et de l'Ingénieur-conseil.

Toutes les terres excavées et réutilisables pour le remblai autour de la maison sont, pour autant que possible, stockées sur place. En cas d'évacuation de terres vers une décharge, le supplément pour le transport et la taxe de décharge est à charge du Promoteur. Le volume de terrassement est calculé en partant d'un sol supposé de portance suffisante au niveau fondations indiqué sur les plans.

Toute quantité de terrassement supplémentaire ainsi que tout supplément pour le terrassement d'un terrain ou d'une partie de terrain non attaquant à la pelle mécanique est à charge de l'Acquéreur.

1.1.2. Fondations / Radier / Drainage

Reconnaissance de la résistance du sol par l'Ingénieur-conseil. Au cas où ce dernier juge nécessaire de faire des sondages, les frais pour cette étude et charges sont à charge de l'Acquéreur.

Radier en béton armé suivant les calculs statiques, les indications et plans de l'Ingénieur-conseil. Ne sont pas compris dans le prix de base tous travaux éventuels de compactage, d'échange de sol, d'empierrement supplémentaire, etc. demandés par l'Ingénieur-conseil dû à une mauvaise résistance du sol.

Le plateau de sol comprend un empierrement en dessous du radier de +/- 30 cm, une couche de sable fin, une feuille en matière plastique et un béton armé d'une épaisseur définie suivant les indications et plans de l'Ingénieur-conseil.

Un drainage périphérique, se composant d'un tuyau de drainage enrobé de gravier dans une enveloppe de matelas filtrant, est toujours prévu dans l'exécution standard.

1.2. MURS ET OSSATURE

1.2.1. Murs enterrés

Blocs en béton d'une épaisseur de 30 cm resp. 24 cm ou voiles, piliers et poutres en béton armé aux épaisseurs définies suivant les indications et les calculs de l'Ingénieur-conseil. Une bande d'étanchéité posée entre le radier et la maçonnerie protège cette dernière contre l'humidité des sols.

La maçonnerie extérieure en contact avec les terres est protégée contre l'humidité par une étanchéité soudée du type bitumineuse.

Les murs enterrés des pièces chauffées sont isolés thermiquement par des panneaux de polystyrène extrudé (épaisseur définie par le calcul énergétique).

Les murs enterrés des pièces non-chauffées sont isolés thermiquement par des panneaux de polystyrène extrudé (épaisseur définie par le calcul énergétique).

Une protection mécanique du type PLATON ou similaire, facilitant en même temps l'acheminement des eaux vers les tuyaux de drainage, est posée devant l'isolation thermique.

1.2.2. Murs porteurs

Maçonneries en briques de béton resp. en blocs de béton d'une épaisseur de 24 cm resp. 17,5 cm ou voiles, piliers et poutres en béton armé suivant les indications et les calculs de l'Ingénieur-conseil. Une bande d'étanchéité posée entre le radier et la maçonnerie protège cette dernière contre l'humidité ascensionnelle.

L'isolation thermique entre deux murs (entre locaux chauds et locaux froids) suivant plans, en panneaux de polystyrène ou en polyisocyanurate (épaisseur définie par le calcul énergétique).

1.2.3. Murs et cloisons non porteurs

Maçonneries en briques de béton ou bloc plein ou autres d'une épaisseur 11,5 cm resp. suivant plans. Une bande d'étanchéité posée entre le radier et la maçonnerie protège cette dernière contre l'humidité ascensionnelle.

1.2.4. Chaînage

Chaînage périphérique en béton armé suivant les indications et les calculs de l'Ingénieur-conseil, pour la stabilisation des murs, ainsi que pour la reprise et répartition des charges de la toiture.

1.3. ENDUITS

Les murs intérieurs des pièces non habitables telles que garage et local technique reçoivent un enduit au mortier de ciment, derrière à être peint. Les murs en béton restent bruts de décoffrage.

N.B. : pas d'enduits prévus pour les combles aménageables et la cage d'escalier vers les combles aménageables suivant plans.

1.4. RUPTEUR THERMIQUE

Pour éviter les ponts thermiques avec le sol ou les pièces froides, les maçonneries des pièces chaudes sont posées sur un rupteur thermique du type SCHÖCK NOVOMUR resp. FOAMGLAS PERINSUL suivant les indications et les calculs de l'Ingénieur-conseil.

1.5. DALLES ET ESCALIERS

1.5.1. Dalle sur rez-de-chaussée et sur étage

Dalles monolithiques en béton armé coulé sur place en épaisseurs suivant les indications et les calculs de l'Ingénieur-conseil. Les surfaces inférieures sont brutes de décoffrage.

1.5.2. Escaliers

Escaliers en béton armé coulé sur place en épaisseurs suivant les indications et les calculs de l'Ingénieur-conseil.

1.6. POÊLE À BOIS OU AUTRES

Le poêle à bois ou autres avec son conduit ne sont pas prévus dans le prix de base. Ils peuvent être intégrés selon demande expresse de l'Acquéreur, sous réserve du projet conçu et du concept énergétique de la maison.

1.7. GAINES VIDES POUR RACCORDEMENTS P&T, ÉLECTRICITÉ, EAU, ANTENNE

Sont prévues entre la maison et le trottoir 4 gaines vides de diamètre 50-100 mm pour le raccordement du téléphone, de l'électricité, de l'antenne et de l'eau.

1.8. CHUTES D'EAUX ET GROSSES CANALISATIONS

1.8.1. Chutes d'eaux usées

Tuyaux en matière synthétique, suivant nécessité technique, dans des gaines verticales.

1.8.2. Canalisations en sous-sol

Tuyaux de canalisations souterrains en PP aux diamètres et sections appropriés pour l'évacuation des eaux usées et pluviales. Les raccords se font par emboîtement moyennant joints d'étanchéité.

Le réseau d'égouttage comprend en outre : regards de révision suivant plans, muni d'un couvercle.

la fourniture et pose de tuyaux de canalisation en grès ou PP entre le regard de révision et le raccordement à la canalisation en attente sur le terrain. Le raccordement éventuel au tuyau de la canalisation publique n'est pas prévu dans le prix (seulement au cas où la prise de raccordement ne se trouve pas sur le terrain à bâtir).

des siphons de sol dans les locaux suivant les indications des plans.

le raccordement du drainage périphérique à la canalisation.

1.9. VENTILATIONS DES CANALISATIONS

Suivant nécessité technique, clapets de dépression sur les canalisations.

2. TOITURE

2.1. TOITURE ISOLÉE (suivant plans)

Charpente en bois de sapin massif type KVH resp. charpente en poutre „I“ de bois type STEICO (suivant les indications et les calculs de l'Ingénieur-conseil et suivant calcul énergétique). Tous les bois sont fabriqués et certifiés suivant les normes en vigueur.

La structure de la toiture se décompose de l'intérieur vers l'extérieur à partir de la charpente décrite ci-devant, comme suit :
lattis.

frein-vapeur.

isolation thermique (épaisseur définie suivant le calcul énergétique) en cellulose posée entre chevrons.

isolation thermique en panneaux de fibre de bois type PAVATHERM ou similaire (épaisseur définie suivant le calcul énergétique).

contre-lattage resp. voligeage en fibre de bois.

couverture en tuiles escomptée de premier choix, format rectangulaire, fixation par crochet inox au choix de l'Architecte et/ou le Promoteur, afin de garantir une harmonie dans l'ensemble des maisons.

2.2. TOITURE PLATE (suivant plans)

La toiture plate se décompose de l'intérieur vers l'extérieur comme suit :

- dalle en béton armé (plane ou avec pente intégrée suivant contraintes techniques de l'immeuble et normes en vigueur).
- frein-vapeur.
- isolation thermique (épaisseur définie suivant le calcul énergétique).
- étanchéité.
- couche de gravier resp. galets de Moselle avec natte drainante suivant plans.
- les acrotères sont prévus avec un profilé en aluminium thermolaqué suivant plans.

2.3. FERBLANTERIE

Les gouttières suspendues d'un développement de 40 ou 33 cm et les raccords sont réalisés en zinc. Tuyaux de descentes en zinc aux diamètres appropriés et raccordés aux dauphins galvanisés d'une hauteur de +/- 1 m.

Les raccords des fenêtres de toiture et les ventilations hors toiture sont réalisés en zinc.

3. MENUISERIES EXTERIEURES

3.1. PORTE D'ENTRÉE PRINCIPALE

Porte d'entrée principale avec panneau extérieur affleurant et fenêtre fixe latérale suivant plans, en aluminium (valeur U_f définie suivant le calcul énergétique), de couleur gris anthracite du côté intérieur et extérieur. Modèle et teinte extérieure au choix de l'Architecte et/ou le Promoteur, afin de garantir une harmonie dans l'ensemble des maisons. Fermeture par serrure de sécurité à trois points, cylindre de sécurité et barre en acier inoxydable de +/- 120 cm.

3.2. FENÊTRES ET PORTES-FENÊTRES

Châssis de fenêtres et portes-fenêtres en aluminium, type SCHÜCO (valeur U_f définie suivant le calcul énergétique) ou similaire au choix du Promoteur, de couleur blanche du côté intérieur et de couleur gris anthracite du côté extérieur. Modèle et teinte extérieure au choix de l'Architecte et/ou le Promoteur, afin de garantir une harmonie dans l'ensemble des maisons. Les châssis d'épaisseurs adaptées à leur taille, sont équipés d'un triple vitrage isolant (valeur U_g définie suivant le calcul énergétique). Les châssis sont équipés de quincaillerie permettant l'ouverture par la manœuvre et commandée par une seule poignée (oscillant-battant, battant ou fixe suivant plans).

3.3. BANCS DE FENÊTRES

Les bancs de fenêtres extérieurs sont réalisés en aluminium thermolaqué teinte idem châssis de fenêtres.

3.4. STORES À LAMELLES

La protection solaire des fenêtres et porte-fenêtre (hors fenêtre latérale à la porte d'entrée) est assurée par des volets extérieurs à lamelles horizontales orientables en aluminium de couleur RAL 7016. Les mouvements de lamelles sont assurés par moteur électrique commandé par interrupteur individuel. Modèle et teinte au choix de l'Architecte et/ou le Promoteur, afin de garantir une harmonie dans l'ensemble des maisons.

3.5. FENÊTRES DE TOITURE

Fenêtres de toiture, type VELUX ou FAKRO ou ROTO ou similaire au choix du Promoteur, équipées d'un triple vitrage isolant, dimensions et nombre suivant les indications des plans.

Les fenêtres de toiture suivant plans sont équipées de volets roulants extérieurs en aluminium thermo laqué de couleur gris Anthracite à manœuvre électrique télécommandée (une télécommande par volet).

3.7. PORTE DE GARAGE

Une porte de garage sectionnelle isolée à panneaux de couleur gris anthracite type HÖRMANN avec un ouvre-porte électrique télécommandé (une télécommande par emplacement intérieur). Modèle et teinte extérieure au choix de l'Architecte et/ou le Promoteur, afin de garantir une harmonie dans l'ensemble des maisons.

4. INSTALLATION CHAUFFAGE, VENTILATION ET EQUIPEMENT SANITAIRE---

4.1. GÉNÉRALITÉS

Tous les tuyaux d'alimentation et d'évacuation dans la maison sont non apparents, soit sous gaines ou encastrés dans les murs et chapes. Seules les installations techniques du garage, du local technique et des combles aménageables sont apparentes.

4.2. DISTRIBUTION D'EAU FROIDE

Tous les tuyaux de distribution d'eau froide à partir du compteur d'eau à installer par les Services de la Commune sont en VPE ou autres sous gaine de protection, pourvus d'isolation thermique et anticorrosion si nécessaire, aux diamètres appropriés.

4.3. DISTRIBUTION D'EAU CHAUDE

La distribution d'eau chaude se fait par une conduite à circulation par gravité ou par pompe de circulation (suivant calcul énergétique) dans des tuyaux en VPE sous gaine de protection, pourvus d'isolation thermique et anticorrosion si nécessaire, aux diamètres appropriés.

Sont desservis par le circuit d'eau chaude : l'évier de la cuisine, les lavabos, la baignoire et la douche suivant plans.

4.4. ÉVACUATION EAU USÉE

L'évacuation des eaux usées se fait par des tuyaux en PP du type ROTSTRICH ou similaire aux diamètres appropriés et dûment siphonnés et ventilés suivant nécessité.

4.5. BRANCHEMENTS EN ATTENTE

Les branchements en attente (sans armatures) suivants sont prévus :

- branchement d'eau froide et chaude pour l'évier, eau froide pour le lave-vaisselle.
- eau froide et eau chaude pour machine à laver.

4.6. APPAREILS SANITAIRES ET ACCESSOIRES** *(suivant plans)

Toutes les salles de bains/douches et le WC séparé sont équipés des appareils symbolisés dans les plans et décrits ci-après :

4.6.1. WC séparé

Corps de WC, couleur blanche avec émail spécial KeraTect, sans bride avec réservoir pour WC suspendu, avec déclencheur de révision et porte-papier chromé sans couvercle, ainsi qu'un porte-brosse chromé.

Lave-mains, couleur blanche avec émail sans trop-plein avec robinet eau froide uniquement, modèle UNIVERSAL, siphon d'écoulement chromé, avec accessoires en miroir sanitaire 60x40 cm avec fixations cachées.

4.6.2. Salles de bains/douches

Corps de WC, couleur blanche avec émail sans bride avec réservoir pour WC suspendu, abattant, plaque de révision et porte-papier chromé sans couvercle, ainsi qu'un porte-brosse chromé / anthracite.

Grand meuble lavabo, couleur au choix de l'Acquéreur (dans la collection proposée par le fournisseur), de +/- 120 cm, avec lavabo céramique, deux mitigeurs eau chaude/froide, deux porte-serviettes chromé et miroir sanitaire 120x60 cm avec lumière LED et fixations cachées.

Petit meuble lavabo, couleur au choix de l'Acquéreur (dans la collection proposée par le fournisseur), de +/- 60 cm, avec lavabo céramique, un mitigeur eau froide, un porte-serviette chromé et miroir sanitaire 65x60 cm avec lumière LED et fixations cachées.

Baignoire, couleur blanche en acrylique à encastrer de +/- 170x75x40 cm avec garniture d'écoulement chromée, mitigeur eau chaude et eau froide avec douche à main et support mural.

Douche carrelée, avec une rigole, mitigeur eau chaude et eau froide thermostatique, modèle mitigeur avec douche à main et barre de douche 65 cm.

4.6.3. Garage

Un déversoir en polypropylène 55x39 cm avec grille porte-seau, bouchon-chaînette et robinet chromé eau froide.

4.6.4. Robinet extérieur

La fourniture et pose d'un robinet d'eau froide sur la façade (emplacement au choix de l'Acquéreur), avec vannes Lots n° 1 à 4 (dispositif antigel).

4.7. VENTILATION, FORCÉE ET CONTRÔLÉE

4.7.1. Unité de ventilation

Unité de ventilation mécanique/électrique à double flux type ZEHNDER ou PAUL ou similaire avec récupération de chaleur dont le taux de récupération dépasse les 80 %.

4.7.2. Distribution

L'air vicié est extrait au niveau de la cuisine (avec soupape et filtre à mille), des combles aménageables du garage, du local technique, des salles de bains et du WC séparé, tandis que l'air frais extérieur est insufflé dans les chambres, les salles de jeux, les chambres d'amis et d'autres pièces de vie.

La distribution de l'air est assurée par des gaines métalliques synthétiques ou métalliques en acier zingué résistant, suivant les indications du fabricant. L'étude technique est des contraintes techniques de l'immeuble.

4.7.4. Cuisine

Un conduit de ventilation pour la hotte cuisine n'est pas prévu vu la non-compatibilité avec le concept énergétique et l'étanchéité à l'air requise. La maison doit être équipée d'une hotte sans évacuation directe (filtre à charbon actif).

4.7.5. Garage

Un conduit de ventilation pour la hotte cuisine n'est pas prévu vu la non-compatibilité avec le concept énergétique et l'étanchéité à l'air requise. La maison doit être équipée d'une hotte sans évacuation directe (filtre à charbon actif).

4.8 PRODUCTION DE CHALEUR

4.8.1. Généralité

Le descriptif ci-dessous est une base. Il peut être adapté suivant l'installateur choisi au moment des travaux, en fonction de la marque et de la puissance demandée suivant le besoin énergétique de la maison (conforme au règlement grand-ducal en vigueur), sans que pour autant ces changements ne donnent lieu à réclamation de la part de l'Acquéreur.

4.8.2. Pompe à chaleur

Production de chaleur par pompe à chaleur sol/eau compacte par forage géothermique de marque VIESSMANN ou similaire.

Bouches d'entrée et d'extraction placées aux sols, aux murs et/ou aux plafonds des différentes pièces, suivant les indications du fabricant, de l'étude technique et des contraintes techniques de l'immeuble.

4.7.3 Régulation

Plusieurs vitesses de fonctionnement prévues, à régler :
BUDERUS ou similaire.

Pompe de circulation, collecteurs de distribution des circuits, vannes, clapets, vase d'expansion et en général tous les accessoires nécessaires au bon fonctionnement de l'installation.

Tableau de commande pour la régulation primaire des circuits de chauffage et de l'eau chaude. Régulation électronique de la pompe à chaleur.

Boiler tampon pour le chauffage d'une capacité +/- 50 litres, chauffé par la pompe à chaleur.

Un „thermostat“ en guise de commande déportée (avec horloge si cette dernière n'est pas intégrée à la commande de la pompe à chaleur), est installé dans le séjour. Une température de 20°C est garantie par température extérieure minimale de -15°C.

Lots n° 1 à 4

4.8.3. Production d'eau chaude

Production d'eau chaude sanitaire par le biais de collecteurs solaires thermiques à tubes vacuums (+/- 3 m²) permettant la production annuelle d'environ 60% des besoins en eau chaude (+/- 45°C) d'un ménage de 3 à 4 personnes.

Installation d'un boiler solaire d'une capacité de +/- 400 litres, chauffé par la pompe à chaleur en cas d'insuffisance d'apport d'énergie solaire.

4.8.4. Tuyauterie, émission de chaleur et régulation

Les tuyaux de distribution de l'installation de chauffage sont en PE sous gaine de protection. Ils sont encastrés dans les murs et dans les chapes et munis des isolations nécessaires.

Un chauffage par rayonnement de sol est prévu dans toute la maison (hors local technique, buanderie, garage et combles aménageables). Régulation individuelle de la température par thermostats de teinte claire du type MERTEN ou JUNG standard ou similaire. Ils sont placés par l'électricien suivant les indications du chauffagiste.

N.B. : le WC séparé est relié sur le même thermostat que le hall resp. autres pièces suivant faisabilité technique.

Les appareils d'émission de chaleur dans les salles de bains/douches sont des radiateurs sèche-serviettes électriques, du type ZEHNDER ZENO (600/1808 mm) ou similaire, de couleur RAL 9016. Les radiateurs sont équipés de thermostat.

Lots n° 1 à 4

N.B. : le local technique, la buanderie, le garage et les combles aménageables suivant plans ne sont pas reliés à la pompe à chaleur, donc ce sont des pièces non chauffées.

5. INSTALLATION ET ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

5.1. TYPE D'INSTALLATION

Courant triphasé 240/400V. Installation mise à terre par un ruban galvanisé incorporé dans les fondations et relié par une barre équipotentielle ou suivant toute autre prescription de la société distributrice en vigueur au moment de la signature du contrat de construction.

Installation encastrée dans les murs et les chapes pour toute la maison. Seules les installations techniques du garage, du local technique, de la buanderie et des combles aménageables sont apparentes.

Le tableau principal est installé (dans une pièce non chauffée ou chauffée) suivant plans resp. suivant les indications de la société distributrice.

Le tableau secondaire est installé (dans l'enveloppe thermique de la maison).

5.2. INSTALLATION ET ÉQUIPEMENT PRÉVUS

5.2.1. Généralités

Les prises de courant, les interrupteurs, la sonnerie et les détecteurs sont de teinte claire du type MERTEN ou JUNG standard ou similaire au choix de l'Acquéreur.

5.2.2. Installation apparente

Garage

Un allumage simple de deux directions pour un point lumineux avec luminaire de marque PHILIPS Inside en polycarbonate à clips Inox, modèle FUTURIUX LED PTX 136 32W (un point par emplacement intérieur), avec commande apparente extérieure fixée entre 2,5m et 3m de prise de courant apparente étanche pour le moteur de garage.

5.2.2.2. Local technique

Un allumage simple pour un point lumineux avec luminaire de marque PHILIPS Inside en polycarbonate & clips Inox, modèle FUTURIUX LED PTX 118 16W, une prise de courant apparente du type étanche, une prise apparente du type étanche pour P&T.

Une alimentation pour la pompe à chaleur et une alimentation pour l'appareil de ventilation.

5.2.2.3. Combles aménageables

Un allumage simple pour un point lumineux avec luminaire.

5.2.3. Installation encastrée

5.2.3.1. Buanderie

Un allumage simple pour un point lumineux, une prise de courant et une double prise de courant pour la machine à laver et le sèche-linge.

5.2.3.2. Halls

Allumage multidirectionnel avec deux points lumineux et une prise de courant.

5.2.3.3. Séjour avec salle à manger

Deux allumages pour deux points lumineux et sept prises de courant.

Un tube vide et un emplacement pour prise encastrée de l'antenne T.V.

Un tube avec câble (universel catégorie 7) et une prise encastrée (double RJ45) pour le réseau informatique.

5.2.3.4. Cuisine

Un allumage pour un point lumineux et huit prises de courant, une prise triphasée pour cuisinière, une prise de courant directe pour le lave-vaisselle, le four, la hotte et le frigo.

5.2.3.5. Chambres, bureau, hobby

Un allumage deux directions pour un point lumineux et quatre prises de courant.

Un tube avec câble (universel catégorie 7) et une prise encastrée (double RJ45) pour le réseau informatique.

5.2.3.6. Salles de bains/douches

Deux allumages simples pour deux points lumineux et deux prises de courant.

5.2.3.7. WC séparé, grenier Un allumage

Simple pour un point lumineux.

5.2.3.8. Entrée

Un anneau de trois tons à l'intérieur encastrée avec bouton poussoir à l'extérieur et un point lumineux extérieur avec un allumage simple à l'intérieur avec témoin.

5.2.3.9. Terrasse

Un point lumineux extérieur avec un allumage simple à l'intérieur avec témoin.

5.2.3.10. Prises supplémentaires (intérieures)

Dix prises à installer suivant choix de l'Acquéreur.

5.2.3.11. Points lumineux supplémentaires (intérieurs)

Cinq points lumineux à installer suivant choix de l'Acquéreur.

5.2.3.12. Prise extérieure

La fourniture et pose d'une prise de courant étanche sur la façade (emplacement au choix de l'Acquéreur).

5.2.3.13. Détecteurs de fumée

Détecteur de fumée à chaque niveau, suivant les normes en vigueur.

5.2.3.14. Alimentation stores extérieurs

Alimentation électrique et interrupteur prévus pour chaque moteur de store.

5.2.3.15. Gaine pour photovoltaïque

Une gaine vide avec tire-fil (sans passage en toiture), permettant le raccordement ultérieur d'une installation photovoltaïque non prévue dans le prix de base, mais qui peut être intégrée d'après les besoins et données de l'Acquéreur.

6. LES LOCAUX ET LEURS EQUIPEMENTS

6.1. PLÂTRES INTÉRIEURS

Les murs (sauf salles de bains/douches) et plafonds (dalles en béton) des pièces habitables reçoivent du plâtre de qualité Q2 – lissé à la main. Les coins vifs sont protégés par des baguettes métalliques galvanisées. Des angles vifs sont réalisés à la jonction entre deux murs resp. mur et plafond.

Le plafond suspendu du hobby, du grenier et du hall sous combles (si combles aménagés) sont réalisés en plaques de carton plâtre à peindre, vissées sur une ossature métallique suspendue.

Le plafond suspendu du local technique sous-combles (si combles aménagés) est réalisé en plaques de carton plâtre hydrofuge à peindre (peinture non prévue dans le prix de base), vissées sur une ossature métallique suspendue.

N.B. : des plafonds/plafonds rampants resp. des plafonds suspendus prévus pour la cage d'escalier vers les combles aménageables, les combles aménageables et le local technique suivant plans.

Remarque : Lots n° 1 à 4

Les joints de dilatation entre les murs et les plafonds suspendus doivent recevoir un colmatage acrylique avant peinture. La finition des plâtres en béton est incluse dans le prix de base, les travaux de peinture sont à charge du Promoteur.

6.2. SOLS, REVÊTEMENTS ET TABLETTES

6.2.1. Isolation thermique du sol

Une isolation thermique est prévue pour tous les sols du rez-de-chaussée (hors garage) suivant plans. Elle est constituée d'un polyuréthane projeté type ECO-POLYSPRAY HFO ou en panneaux rigides en polyisocyanurate (épaisseur définie suivant le calcul énergétique) posés en dessous de la chape de pose du revêtement de sol.

6.2.2. Séparation acoustique à l'impact au sol

Une séparation acoustique horizontale est prévue entre la préchape et la chape flottante resp. du polyuréthane projeté acoustique posée dans toutes les pièces (hors garage), non prévues sous 6.2.1. Une séparation phonique est prévue sur le pourtour des murs et cloisons.

6.2.3. Chapes

6.2.3.1. Rez-de-chaussée/étage/combles

Les sols (hors garage et combles aménageables) reçoivent une préchape de +/- 5 cm (sauf en cas d'application d'un polyuréthane projeté comme isolation de sol) couvrant tuyauteries et conduits, avant qu'une chape armée talochée apte à recevoir un revêtement collé (carrelage, parquet, etc.).

6.2.3.2. Garage

Le sol reçoit une chape talochée apte à recevoir un revêtement collé.

N.B. : pas de chape prévue pour les combles aménageables.

6.2.4. Revêtement carrelage

6.2.4.1. Garage, local technique (si combles aménagés), buanderie, grenier

Carrelage (pose droite) de dimension maximum 30x30 cm suivant les collections du fournisseur pour une valeur d'achat du carrelage de 40,00 €/m² TTC, plinthes comprises.

6.2.4.2. Séjour avec salle à manger, cuisine, WC séparé, halls

Carrelage (pose droite) de dimension maximum 60x60 cm suivant les collections du fournisseur pour une valeur d'achat du carrelage de 75,00 €/m² TTC, plinthes comprises.

N.B. : le revêtement prévu pour les combles aménageables et le local technique (si combles aménageables) suivant plans.

6.2.4.3. Salles de bains/douches

Carrelage (pose droite) de dimension maximum 60x60 cm suivant les collections du fournisseur pour une valeur d'achat du carrelage de 75,00 €/m² TTC. Pas de plinthes prévues pour les pièces qui reçoivent un revêtement mural du sol au plafond.

6.2.4.4. Escalier(s)

Carrelage suivant les collections du fournisseur pour une valeur en fourniture et pose de 100,00 € TTC par m², plinthes comprises.

N.B. : de revêtement prévu pour l'escalier vers les combles aménageables suivant plans.

6.2.5. Revêtements muraux

6.2.6.1. Enduits

Les murs des salles de bains/douches reçoivent un enduit au mortier de ciment, destiné à être revêtu de faïence.

6.2.6.2. Faïences murales des salles de bains/douches

Carreaux céramiques (pose droite) de dimension maximum 30x60 cm à la hauteur du plafond sur tout le pourtour suivant les collections du fournisseur pour une valeur d'achat du carrelage de 45,00 €/m² TTC.

6.2.6. Tablettes de fenêtres intérieures

Tablettes de fenêtres intérieures des pièces habitables, en pierre naturelle ou autres suivant les collections du fournisseur.

Tablette en faïence idem 6.2.6.2. pour la salle de bains suivant plans.

6.2.7. Paroi intérieure

La paroi et la porte en verre sécurisé de teinte claire dans la salle de douches suivant plans. Modèle au choix de l'Acquéreur dans la collection proposée par le fournisseur.

7. SERRURERIE

7.1. MAINS-COURANTES INTÉRIEURS

Les mains-courantes d'escalier(s) intérieur(s) sont exécutées en profilés d'acier peint (couleur à choisir dans la palette du fournisseur) de section rectangulaire ou carrée et aux sections appropriées. Modèle au choix de l'Acquéreur dans la collection proposée par le fournisseur.

N.B. : pas des mains-courantes prévues pour l'escalier vers les combles aménageables suivant plans.

7.2. GARDE-CORPS EXTÉRIEURS

Les garde-corps extérieurs des portes-fenêtres suivant plans sont exécutés verre sécurisé de teinte claire. Modèle au choix de l'Architecte et/ou le Promoteur, afin de garantir une harmonie dans l'ensemble des maisons.

8. MENUISERIES INTÉRIEURES

8.1. GÉNÉRALITÉ

Portes standardisées suivant norme DIN 18101 (hauteur libre 2.09 m).

8.2. DANS L'ENVELOPPE THERMIQUE

8.2.1. Portes tubulaires

Portes battantes suivant les collections du fournisseur pour chambranle, quincaillerie et tous les accessoires compris.

PORTES D'ENTRÉES ET AUTRES

8.2.2. Porte en bois massif

Porte battante en bois massif isolée et étanche à l'air (entre local chaud et local froid) suivant les collections du fournisseur, avec dormant assorti, fermeture par serrure à trois points, cylindre, quincaillerie et tous les accessoires compris.

9. FACADE ISOLANTE

9.1. Isolation thermique intérieure

Les murs et plafond intérieurs du garage suivant plans sont revêtus de panneaux en polystyrène ou en polyisocyanurate (épaisseur définie suivant le calcul énergétique) collées et recouvertes d'un enduit armé prêt à peindre (peinture non prévue dans le prix de base).

9.2. Isolation thermique extérieure

Les murs extérieurs sont revêtus d'une façade isolante en polystyrène (épaisseur définie suivant le calcul énergétique) avec un enduit d'armature et un enduit final structure limousin (teintes au choix de l'Architecte et/ou le Promoteur, afin de garantir une harmonie dans l'ensemble des maisons). Le socle pour autant qu'il ne soit pas enterré reçoit un enduit avec une couche de peinture.

10. TRAVAUX DE PEINTURE INTÉRIEURE

Les travaux de peinture intérieure ne sont pas prévus dans le prix de base, mais peuvent être intégrés d'après les besoins et données de l'Acquéreur.

11. AMENAGEMENTS ET AGENCEMENTS EXTÉRIEURS

Sont compris :

L'accès garage et maison suivant plans en pavés béton gris, dimension 20/10/6 cm, type CHAUX DE CONTENR.

La terrasse sur plots suivant plans en dalles Grès Cérame, dimension 60/60/2 cm, suivant la collection du fournisseur pour une valeur d'achat des dalles de 50,00 €/m² TTC.

L'abri poubelles suivant plans, au choix de l'Architecte. Comprend :

Le pare-vue suivant plans, au choix de l'Architecte et/ou le Promoteur.

Le remblai des fouilles et le terrassement à l'aide des terres stockées sur place jusqu'au niveau du terrain projeté suivant plans.

Une bande de gravier 16/22 de +/- 40 cm pour la protection des façades (sans bordure de séparation gravier/pelouse).

Ne sont pas compris :

Tous les travaux d'aménagements extérieurs non décrits dans le présent cahier des charges tels que murs de soutènement, murs, clôtures, plantations, etc. ne sont pas également figurant sur les plans.

LISTE DE PRIX

Unité	Surface (m2)	Prix (€)	Qpt 50% (€)	TVA 17% (€)	TVA 3% (€)
Appartement 1a	151	1.283.500	641.750	109.097,50	59.097,50
Appartement 1b	125	1.187.500	593.750	100.937,50	50.937,50
Appartement 2a	120	1.320.000	660.000	112.200,00	62.200,00
Appartement 2b	182	1.547.000	773.500	131.495,00	81.495,00
Appartement 3a	145	1.377.500	688.750	117.087,50	67.087,50
Appartement 3b	120	1.380.000	690.000	117.300,00	67.300,00







RIVERSIDE

